



HAL
open science

**Une cachette d'objets de valeur des années 60 apr. J.-C.
dans une villa de la cité des Nerviens
(Merbes-le-Château, Belgique)**

Nicolas Paridaens, Nicolas Authom, Sébastien Clerbois, Marie-Paule
Delplancke, Johan van Heesch, Anja Stoll, Laurence Baty, Nathalie Bloch,
Fanny Steyaert

► **To cite this version:**

Nicolas Paridaens, Nicolas Authom, Sébastien Clerbois, Marie-Paule Delplancke, Johan van Heesch, et al.. Une cachette d'objets de valeur des années 60 apr. J.-C. dans une villa de la cité des Nerviens (Merbes-le-Château, Belgique). *Gallia - Archéologie de la France antique*, 2010, 67 (2), pp.209-253. hal-01931184

HAL Id: hal-01931184

<https://hal.science/hal-01931184>

Submitted on 5 Jan 2020

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0
International License

UNE CACHETTE D'OBJETS DE VALEUR DES ANNÉES 260 APR. J.-C. DANS UNE VILLA DE LA CITÉ DES NERVIENS (MERBES-LE-CHÂTEAU, BELGIQUE)

Nicolas PARIDAENS ¹, Nicolas AUTHOM ², Sébastien CLERBOIS ¹,
Marie-Paule DELPLANCKE ³ et Johan VAN HEESCH ⁴
Avec la collaboration d'Anja STOLL ¹, Laurence BATY ⁵,
Nathalie BLOCH ¹ et Fanny STEYAERT ⁴

Mots-clés. Gallia Belgica, dépôt, chaudron, cuillère, antoniniens, coffret, Cavaliers danubiens, III^e s. apr. J.-C.

Résumé. La villa gallo-romaine du Champ de Saint-Éloi à Merbes-le-Château (Belgique) est implantée en bordure de la Sambre, à l'extrémité orientale de la cité des Nerviens. Elle comportait, aux II^e et III^e s. apr. J.-C., un imposant corps de logis et plusieurs bâtiments à fonctions économique et ornementale. Le site a également livré un dépôt d'objets précieux, découvert à l'intérieur du bâtiment principal dans une petite pièce semi-enterrée. Il se compose de deux chaudrons en alliage de cuivre et d'un petit coffret contenant deux cuillères en argent, une bourse de 122 antoniniens en argent, une fiole en verre, ainsi que quatre sesterces usés posés sur une plaquette dédiée aux Cavaliers danubiens. Celle-ci, en alliage de cuivre étamée, est exceptionnelle tant par sa rareté dans les provinces occidentales que par la qualité technique de son décor. L'originalité du dépôt, dont l'enfouissement est daté des années 260 apr. J.-C., tient dans sa composition hétérogène, mêlant des objets de la vie courante, des biens précieux et une pièce à caractère religieux.

Key-words. Gallia Belgica, deposit, caldron, spoon, antoniniani, casket, Danubian Riders, 3rd century AD.

Abstract. The Gallo-Roman villa at Champ de Saint-Éloi in Merbes-le-Château (Belgium) lies by the river Sambre, at the eastern limit of the civitas Nerviorum. During the 2nd and 3rd centuries it was constituted of an imposing dwelling with adjacent buildings for economic functions and ornamental structures. A hoard of precious items was recovered inside the main building, in a small semi-buried room. It consists of two copper-allied caldrons and of a small casket containing two silver spoons, a purse with 122 silver antoniniani, a glass flask and four worn sestertii deposited on a plaque dedicated to the Danubian Riders. This copper-allied tinned plaque is remarkable for its rarity in the western provinces as for the high technical degree quality of its decoration. The originality of the hoard, buried in the 260s AD, comes from its heterogeneous contents: daily and precious items and a religious object are mixed.

Translation: Isabelle FAUDET

Schlüsselwörter. Gallia Belgica, Depot, Kessel, Löffel, Antoniniani, Kästchen, Danubische Reiter, 3. Jahrhundert.

Zusammenfassung. Die gallo-römische villa von Champ de Saint-Éloi in Merbes-le-Château (Belgien) ist an der Sambre im äußersten Osten der civitas der Nervier gelegen. Im 2. und 3. Jh. unserer Zeit besaß sie einen imposanten Wohnbereich und mehrere Gebäude mit

1. Centre de Recherches en Archéologie et Patrimoine (CReA-Patrimoine), Université libre de Bruxelles, CP175/01, 50 avenue Franklin-Roosevelt, B-1050 Bruxelles. Courriels : nparidae@ulb.ac.be ; seclerbo@ulb.ac.be ; astoll@ulb.ac.be ; nbloch@ulb.ac.be

2. Service de l'Archéologie, Hainaut 1, DGO4, Service public de Wallonie, 16 place du Béguinage, B-7000 Mons. Courriel : nicolas.authom@spw.wallonie.be

3. Service « Matières et matériaux », Université libre de Bruxelles, CP165/63, 50 avenue Franklin-Roosevelt, B-1050 Bruxelles. Courriel : mpdelpla@ulb.ac.be

4. Cabinet des Médailles, Bibliothèque royale de Belgique, 4 boulevard de l'Empereur, B-1000 Bruxelles. Courriels : johan.vanheesch@kbr.be ; fanny.steyaert@gmail.com

5. Direction de l'Archéologie, DGO4, Service public de Wallonie, 1 rue des Brigades-d'Irlande, B-5100 Jambes. Courriel : laurence.baty@spw.wallonie.be

zugleich wirtschaftlicher und dekorativer Funktion. Im Hauptgebäude wurde in einem kleinen eingetieften Raum ein Depot mit Wertsachen entdeckt. Neben zwei Kesseln aus Kupferlegierung enthielt das Depot ein Kästchen, in dem sich zwei Silberlöffel, eine Börse mit 122 Antoninianen, ein Glasfläschchen und vier abgenutzte auf eine den Danubischen Reitern gewidmete Votivplatte gelegte Sesterzen befanden. Die Platte aus verzinnter Kupferlegierung ist in zweifacher Hinsicht außergewöhnlich, erstens weil diese Platten in den westlichen Provinzen sehr selten sind und zweitens aufgrund der hohen Qualität ihrer Ausführung und ihres Dekors. Die Originalität des Depots, das in den Jahren um 260 unserer Zeit vergraben wurde, beruht auf der Vielfältigkeit seiner Zusammensetzung aus Alltagsgegenständen, Wertobjekten und einem religiösen Gegenstand.

Übersetzung: Isa ODENHARDT-DONVEZ

LA VILLA GALLO-ROMAINE

La villa gallo-romaine du Champ de Saint-Éloi a été mise au jour lors des fouilles préalables à l'agrandissement de la ZAE de Solre-sur-Sambre (communes de Merbes-le-Château et d'Erquelinnes, province de Hainaut) (fig. 1). Trois campagnes, menées en 2006, 2007 et 2009 par le Service de l'Archéologie (DGO4) du Service public de Wallonie et le Centre de Recherches en Archéologie et Patrimoine (CReA-Patrimoine) de l'Université libre de Bruxelles⁶, seront nécessaires afin de dégager le corps de logis et une partie du domaine de cette grande villa (Authom, Paridaens, 2008, 2009 et sous presse).

Le site se trouve à l'extrémité orientale de la cité des Nerviens, à 3,5 km de la chaussée reliant Bavay à la Meuse⁷ (fig. 2). Il est implanté en bordure de la Sambre, à proximité de son confluent avec la Hantes, sur un faible versant orienté au nord. Aucune occupation antérieure ne semble avoir dicté le choix de l'implantation. Dans l'état actuel des recherches, le domaine comporte un vaste corps de logis, deux structures annexes et un réseau de fossés-limite.

Le corps de logis, orienté sud-ouest/nord-est, s'est développé à partir d'un noyau primitif (50 m x 19 m) construit à la fin du I^{er} s. ou au début du II^e s. apr. J.-C. Ce corps de logis possède une vingtaine de pièces, dont une série de grandes salles rectangulaires en façade et des petites pièces carrées à l'arrière. Un petit portique, flanqué de deux pavillons, agrmente la façade tandis que trois pièces sur hypocauste, à l'angle sud-ouest du bâtiment, pourraient correspondre aux premiers bains. Un cellier construit en *opus vittatum* (5 m x 4,20 m) borde le côté sud

6. Nous voudrions remercier J. Plumier, directeur f.f. de l'Archéologie (DGO4) SPW, ainsi que L. Bavay, directeur du CReA-Patrimoine de l'Université libre de Bruxelles, d'avoir autorisé la publication de ces données.

7. Pour un aperçu général de la cité, voir Delmaire dir., 1996 ; De Clercq, 2003 ; Raepsaet-Charlier, 2005 ; Brulet dir., 2009.

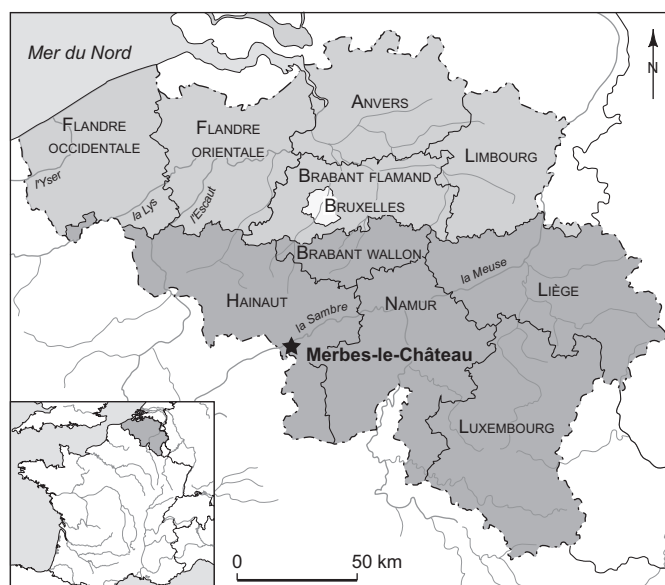


Fig. 1 – Carte de la Belgique actuelle avec la localisation de Merbes-le-Château (réalisation : N. Paridaens, CReA-Patrimoine, ULB).

de la cour, à 20 m du bâtiment principal ; on accède par un escalier à ce cellier éclairé par un soupirail. Sept niches sont aménagées dans les murs.

Dans la seconde moitié du II^e s. apr. J.-C., le corps de logis est considérablement agrandi, portant la longueur totale du bâtiment à 97 m (fig. 3). La partie septentrionale du bâtiment, installée sur une forte pente, a dû être aménagée en paliers. Deux ailes, chacune organisée autour d'une cour centrale et de dimensions égales (20 m x 19 m), sont construites de part et d'autre du noyau ancien. Cette phase totalise alors 67 pièces, dont une grande cave (29 m²) ayant conservé ses enduits peints (Eristov, Groetembril, 2006). Une troisième aile, à l'est, s'apparente au complexe balnéaire, avec plusieurs pièces sur hypocauste. On accède à ces différentes parties de la villa depuis un nouveau portique, en forme de L et long de 130 m. Cette phase coïncide également avec le réaménagement de la cour : le cellier est remblayé et un bassin (19,25 m x 5 m) est installé au centre de la cour,

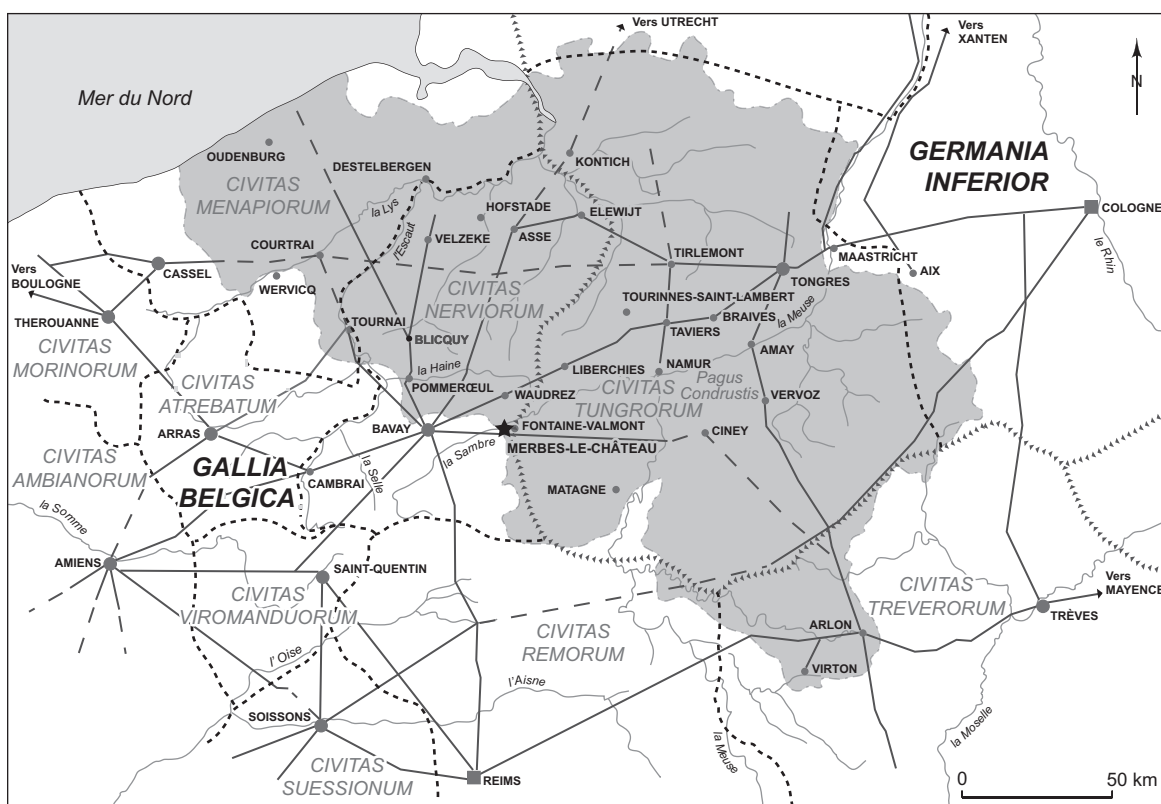


Fig. 2 – Localisation du site de Merbes-le-Château et de la civitas Nerviorum (DAO : N. Bloch, CReA-Patrimoine, ULB).

à une dizaine de mètres du corps de logis. Le site ne présente aucune trace de destruction et semble avoir été abandonné dans le dernier tiers du III^e s. apr. J.-C.

N. A.

LE DÉPÔT

Le dépôt⁸ a été découvert le 16 juin 2006 lors de la fouille du corps de logis⁹. Il est constitué de deux chaudrons en alliage cuivreux placés l'un dans l'autre et d'un coffret en bois qui renfermait lui-même deux cuillères en argent, une fiole en verre, une bourse contenant 122 antoniniens en argent, une plaquette figurée et quatre sesterces en bronze. Ce dépôt a été retrouvé dans l'une des petites pièces carrées situées à l'arrière du corps de logis. Celle-ci présente plusieurs particularités : sa position d'abord, puisqu'elle est située

exactement au niveau de l'axe de symétrie du bâtiment ; son aménagement ensuite, avec un espace interne semi-enterré de 3,50 m sur 2,50 m. Le niveau de sol d'origine semble en effet avoir été surbaissé au cours du temps. Suite à cette transformation, des murets de 0,50 m de large ont été construits à l'intérieur de la pièce, contre les fondations d'origine qu'il fallait renforcer. En raison de la récupération massive des matériaux, il nous est impossible de savoir si ces murets, parementés côté intérieur, s'élevaient jusqu'au plafond, ou s'ils ont simplement joué un rôle de contreforts. L'absence de fondations irait plutôt dans ce sens. Nous pouvons imaginer qu'ils ont également pu servir de banquettes. Malgré l'absence d'attributs éloquents (autel, inscription, céramique culturelle, etc.), nous pourrions identifier cette pièce, semi-enterrée et munie de banquettes, comme une petite salle religieuse, d'ordre privé. Les sanctuaires privés attestés archéologiquement sont peu nombreux, mais ils devaient pourtant être courants¹⁰. Un lieu de culte ne revêt pas forcément un caractère monumental : « ainsi n'importe

8. Ce terme a été utilisé à dessein ; voir en dernier lieu Dondin-Payre, Kaufmann-Heinimann, 2009, p. 100.

9. Qu'il nous soit permis d'associer les personnes présentes sur le chantier le jour de cette découverte : M. Bedoret, C., L. et P. Cattelain, A. Eid, M. Jeunart, A. Joly, A. Kourkouloukis, A. Lallemand ainsi que M.-T. et G. Raepsaet-Charlier.

10. Concernant les sanctuaires privés, voir, pour la Gaule : Schwinden, 1995 ; Fauduet, 2003-2004 ; Luginbühl *et al.*, 2004 et pour l'Italie : Scheid, 1996 ; Bassani, 2008.



Fig. 3 – Plan général de la villa de Merbes-le-Château avec l'emplacement du dépôt (relevés et DAO : CReA-Patrimoine, ULB et DGO4, SPW).

quel espace public ou privé peut-il être transformé en lieu de culte par un rite de définition et par la pose d'un autel portable » (Scheid, 2000, p. 21). Il convient néanmoins de rester prudent quant à l'interprétation de cette salle, peut-être semi-enterrée pour des raisons qui nous échappent (notons qu'il existe deux autres caves dans la villa).

Le dépôt a été enfoui dans l'angle nord de cette pièce, dans une fosse circulaire de 1,10 m de diamètre présentant un profil en cuvette (fig. 4). La fosse a été fortement endommagée lors de la récupération des matériaux de construction de la villa, il est donc difficile de restituer sa profondeur originelle ; sous les couches de destruction, cette dernière n'atteignait plus que 0,40 m. Le dépôt a livré un grand chaudron en tôle de bronze et cerclage en fer qui en contenait un autre, plus petit ¹¹ (fig. 5). Tous deux étaient

posés de chant, le second s'appuyant sur le fond du premier. Au moment de la découverte, les anneaux de préhension du grand chaudron étaient relevés, démontrant ainsi que la position des récipients n'était pas due à un renversement postérieur à l'enfouissement. Un *tubulus* était situé à côté du grand chaudron, de manière à l'empêcher de rouler ; de l'autre côté, il était maintenu par l'anneau situé au niveau du sol. À l'avant du grand chaudron, posé sur un autre *tubulus* couché, se trouvait un petit coffret en bois (fig. 6). La partie avant du coffret faisait face aux chaudrons et la clé avait été laissée dans la serrure. Tous les autres objets découverts étaient, à l'origine, contenus dans ce coffret : au centre, se trouvait la plaquette décorée, sur laquelle avaient été posés les quatre sesterces en bronze ; les deux cuillères en argent ainsi que la bourse, fermée par un petit anneau en bronze et contenant 122 antoniniens en argent,

11. Une partie des objets fut dégagée et enregistrée *in situ*. Le grand chaudron fut prélevé avec son remplissage sédimentaire qui fut dégagé au Service de restauration du Service public de Wallonie : il contenait le second chaudron et une partie des éléments du coffret.

Les restaurations ont été effectuées par C. Cappucci, S. Mathieu, M.-H. Schumacher et J. Saint-Jean, attachés au Service public de Wallonie, que nous tenons à remercier.

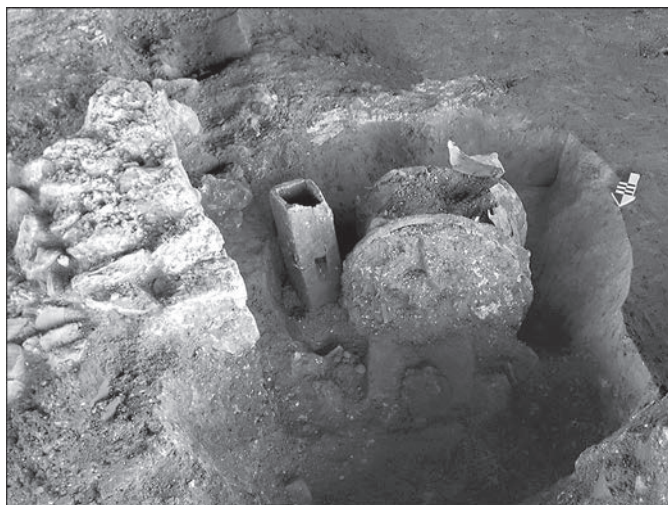


Fig. 4 – Vue du dépôt de Merbes-le-Château en cours de fouille (cliché : N. Authom, CReA-Patrimoine, ULB).



Fig. 5 – Le grand chaudron en cours de dégagement avec, à l'intérieur, le petit chaudron (à gauche), la serrure et la poignée du coffret (à droite) (cliché : S. Mathieu, DGO4, SPW).

reposaient à droite, respectivement dans chaque coin ; de l'autre côté, se trouvait la fiole en verre. Au vu de cette disposition et proportionnellement à la taille de la fosse, il semble que le dépôt nous soit parvenu dans son intégralité. L'organisation des objets, notamment la position groupée des quatre sesterces sur la plaquette, indique que le coffret a été déplacé délicatement après sa fermeture. De plus, le fait qu'on ait pris le soin d'installer le coffret sur un boisseau montre que le dépôt ne s'est pas fait dans l'extrême précipitation, comme cela a pu notamment être remarqué à Vaise (Aubin *et al.*, 1999, p. 29). Le remplissage de la fosse et du dépôt était composé des couches de destruction effondrées,

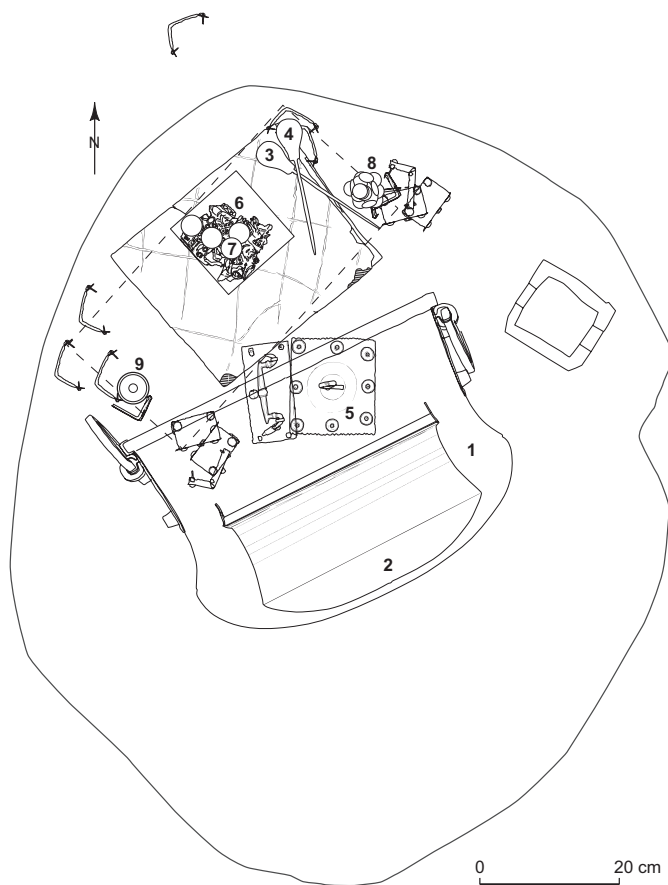


Fig. 6 – Plan du dépôt de Merbes-le-Château : 1, grand chaudron ; 2, petit chaudron, 3, 4, cuillères ; 5, coffret ; 6, plaquette aux Cavaliers danubiens ; 7, quatre monnaies en bronze ; 8, bourse contenant 122 antoniniens ; 9, fiole (relevés : A. Eid et N. Authom ; DAO et réalisation : A. Stoll et N. Paridaens, CReA-Patrimoine, ULB et DGO4, SPW).

liées à la récupération des matériaux du site, démontrant que la fosse n'avait pas été comblée directement après l'enfouissement du dépôt. Il faut plutôt imaginer un système de cachette, avec un plancher recouvrant la fosse.

N. P. et N. A.

INVENTAIRE ET DESCRIPTION DU MOBILIER DU DÉPÔT

LE CHAUDRON EN TÔLE D'ALLIAGE DE CUIVRE À CERCLAGE EN FER (n° inv. MER/06/ZON/F26.1)

Le chaudron, à col riveté, est composé de plusieurs éléments (fig. 7). Le bord supérieur du col est enserré par un cerclage en fer, de section rectangulaire (2 cm x 1,5 cm).

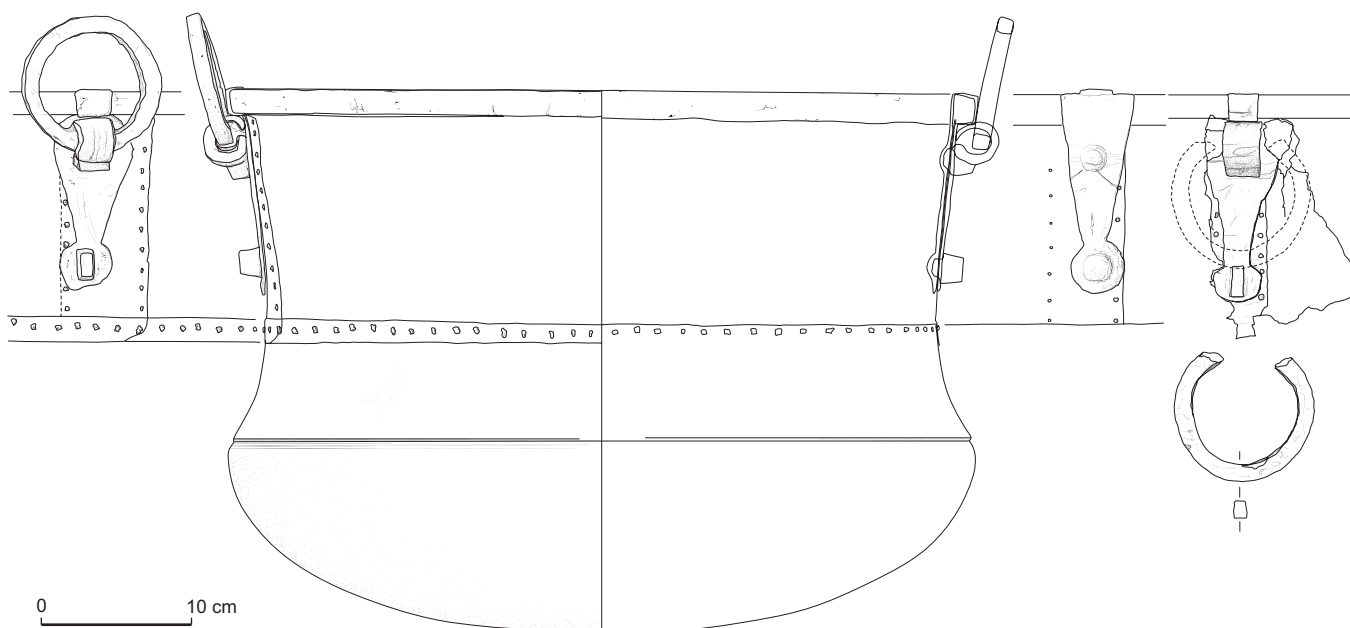


Fig. 7 – *Le grand chaudron en alliage de cuivre à cerclage en fer* (dessin et DAO : A. Stoll, CReA-Patrimoine, ULB).

Le col est réalisé à partir de deux tôles en alliage de cuivre dont les extrémités, superposées, sont assemblées par deux lignes de onze petits rivets à tête carrée du côté externe, arasés à l'intérieur et dont l'espacement varie entre 1 cm et 1,5 cm. C'est au niveau du chevauchement des plaques, entre les deux lignes de rivets, qu'ont été fixées les attaches des anses. La partie inférieure du chaudron est constituée d'une seule pièce. Le fond est bombé. La panse se resserre au-dessus d'un ressaut pour s'adapter au col. Les deux parties se chevauchent sur 1,6 cm et sont fixées par des rivets semblables aux précédents dont l'espacement varie entre 1 cm et 1,5 cm. L'attache des anses, constituée d'un large œillet en fer, est renforcée à l'intérieur et à l'extérieur par deux plaques triangulaires en fer terminées par un bouton. Les plaques externes (longueur : 11 cm ; largeur : 5 cm) et internes (longueur : 13 cm ; largeur : 5 cm) sont fixées entre elles par deux gros rivets (diamètre : 1,5 cm), à tête rectangulaire (2 cm x 0,5 cm) ; le premier, dont la tête est disposée horizontalement, est placé directement sous l'œillet, tandis que le second, dont la tête est disposée verticalement, est situé au centre du bouton. Il sert également d'appui lorsque l'anneau est abaissé. Les anses sont deux anneaux mobiles en fer, de section carrée. L'objet est fortement abîmé sur un côté suite à une dégradation moderne, labours ou décapage archéologique (hauteur : 33,5 cm ; diamètre extérieur du bord : 49 cm ; diamètre max. du corps : 49,4 cm ; épaisseur

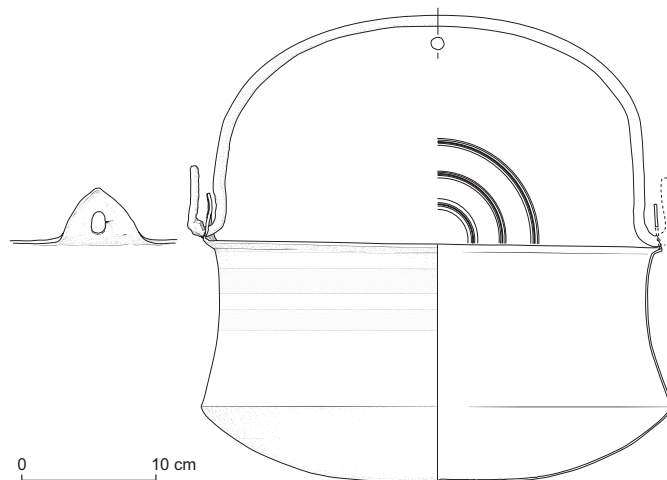


Fig. 8 – *Le petit chaudron en alliage de cuivre* (dessin et DAO : A. Stoll, CReA-Patrimoine, ULB).

de la tôle : 0,03 cm ; diamètre extérieur des anneaux : 9,2 cm et section : 1 cm x 1 cm).

Les chaudrons rivetés sont principalement fabriqués à La Tène finale et au début de l'Empire, mais se rencontrent encore au III^e s. (type Künzl NE1). Des exemplaires similaires ont été retrouvés à Neupotz (Rhénanie-Palatinat, Allemagne) (275-278), à Hagenbach (Haut-Rhin),

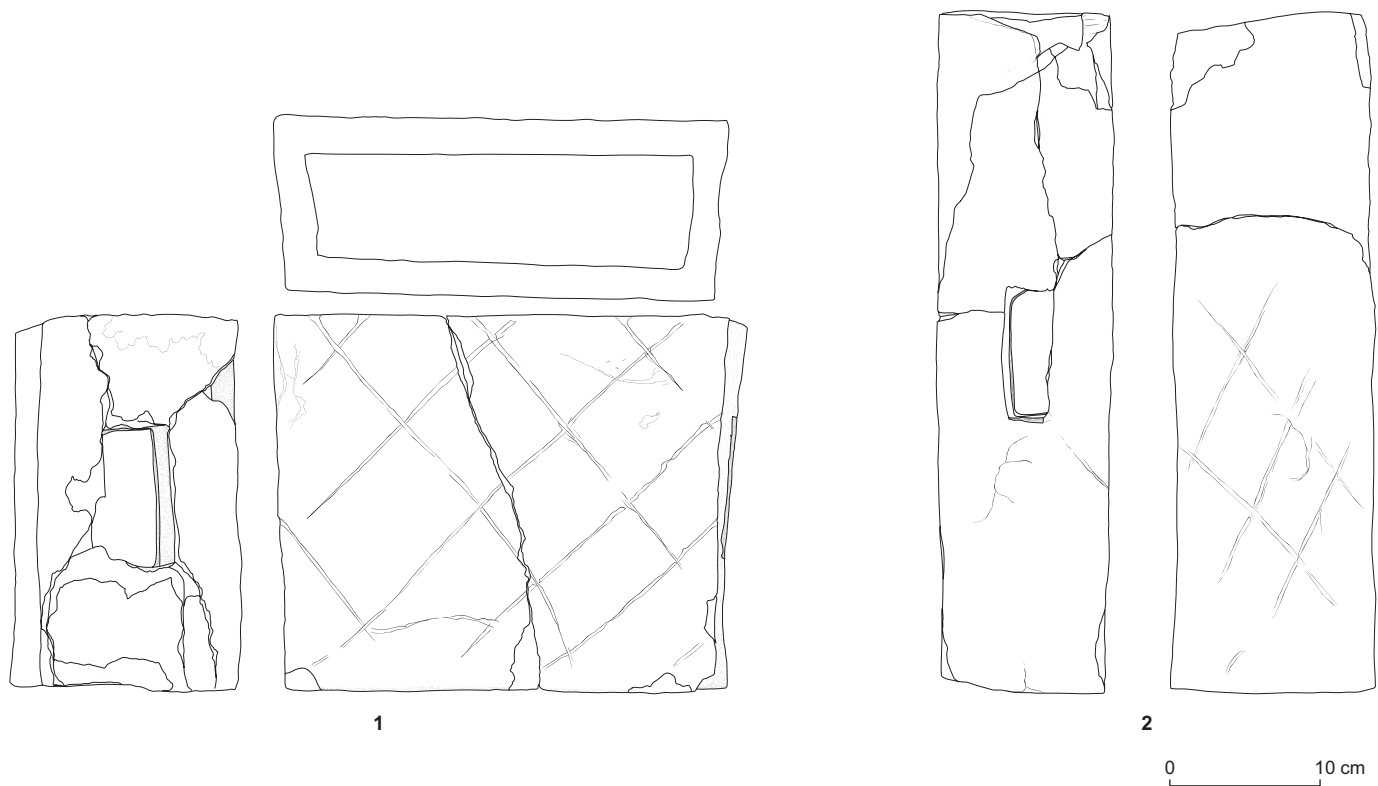


Fig. 9 – Les tubuli (dessin et DAO : F. Martin et A. Stoll, CReA-Patrimoine, ULB).

à Ijzendoorn (Gueldre, Pays-Bas) et à Fontaine-Valmont (province de Hainaut) (III^e s.) (Künzl dir., 1993 ; Massart, 2001, p. 49-51).

LE CHAUDRON EN ALLIAGE DE CUIVRE (n^o inv. MER/06/ZON/F26.39)

Le chaudron en alliage de cuivre, à lèvre oblique, est muni de deux attaches d'anses triangulaires aux œillets légèrement allongés verticalement (fig. 8). Son anse est de section circulaire. Une des extrémités est manquante, suite à une dégradation moderne, labours ou décapage archéologique. Le col est légèrement cintré. La surface externe est polie à l'exception de deux bandes réservées situées dans la partie supérieure du corps. Le corps est caréné et le fond arrondi. À l'intérieur, le fond est décoré de trois zones de cercle concentriques. Des petites traces de martelage sont visibles sur toute la surface (hauteur sans les attaches : 17,5 cm ; diamètre du bord : 33,2 cm ; diamètre max. du corps : 34,8 cm ; épaisseur de la tôle au niveau de la lèvre : 0,3 cm).

Ce chaudron, « de type Westland » à attaches d'anses triangulaires (type Eggers 14 ; Künzl NE8), est bien connu dans le nord de la Gaule, dans les provinces de Germanies et en Germanie libre, par exemple à Häven, Arlon (province du Luxembourg) et Neupotz (Eggers, 1951, p. 113 ; Künzl dir., 1993, type NE8 ; Massart, 2000, p. 90, n^o 19 et p. 104). Ce type est en usage du III^e s. au V^e s. apr. J.-C. (Massart, 2000, p. 104).

LES TUBULI (n^{os} inv. MER/06/ZON/F26.29-30)

Le *tubulus* n^o 1, en forme de parallélépipède rectangle creux, de section rectangulaire, est percé de deux ouvertures rectangulaires sur les côtés. Les grandes faces portent des croisillons incisés avant cuisson (dimensions : 29 cm x 24,3 cm x 12 cm) (fig. 9, n^o 1).

Le *tubulus* n^o 2, également en forme de parallélépipède rectangle creux mais de section carrée, est percé de deux ouvertures rectangulaires sur les côtés. Les deux autres faces portent des croisillons incisés avant cuisson (dimensions : 45,4 cm x 13,2 cm x 11,9 cm) (fig. 9, n^o 2).

Il s'agit de deux types de tubulure très courants dans les Gaules et les Germanies à l'époque romaine (Degbomont, 1984, p. 140 ; Bouet, 1999, p. 39-67).

LES CUILLÈRES EN ARGENT

(n^{os} inv. MER/06/ZON/F26.26 ET MER/06/ZON/F26.28)

Les deux cuillères en argent, placées dans le coffret, possèdent un manche effilé et pointu, de section circulaire (fig. 10, n^{os} 1 et 2). Le cuilleron, étroit au niveau du manche, s'évase en forme de coquille. La jonction entre le manche et le cuilleron n'est pas finie : le coude, anguleux, est muni d'une perforation de 5 mm sur la cuillère n^o 1 et de 4 mm sur la cuillère n^o 2, et a été ouvert du côté du cuilleron, par sciage, après perforation, vraisemblablement dans le but de dégager un appendice. La partie arrière est également munie d'un autre petit appendice pointu, à peine dégagé.

- Dimensions et masse de la cuillère n^o 1 (inv. MER/06/ZON/F26.26) : longueur : 19,8 cm ; longueur du cuilleron : 5,9 cm ; largeur maximale du cuilleron : 3,6 cm ; masse : 49,50 g.

- Dimensions et masse de la cuillère n^o 2 (inv. MER/06/ZON/F26.28) : longueur : 20,7 cm ; longueur du cuilleron : 5,8 cm ; largeur maximale du cuilleron : 3,5 cm ; masse : 45,03 g.

Dans les zones où le métal est à nu, les analyses par EDX (Energy Dispersive X-Ray) ont démontré que les cuillères étaient principalement constituées d'un argent dont la teneur varie, selon les points d'analyse, entre 92,04 % et 96,30 %¹². Aucune présence d'éléments à l'état de trace n'a été mise en évidence, si ce n'est de faibles pourcentages d'aluminium, de silicium et de magnésium correspondant sans doute à des impuretés du sol. À l'analyse visuelle, on perçoit clairement le travail de l'artisan : dans le but de dégager un appendice, le coude a été percé par un foret, de diamètre différent sur chacune des deux cuillères (4,75 mm et 3,80 mm), puis scié de manière à ouvrir la perforation vers l'avant (fig. 11) ; d'autres traces de sciage et de coups de ciseaux correspondent à la mise en forme du coude. Le cuilleron porte des stigmates d'emboutissage et des traces parallèles sur les manches pourraient

12. La cuillère n^o 2 présente effectivement un taux de pureté d'argent entre 92 % et 96 %. Pour la cuillère n^o 1, la pureté est comparable, mais elle est probablement moins bien nettoyée, ce qui explique que le taux de pureté chute à 50 % en association à une présence d'éléments non significatifs, du carbone et de l'oxygène correspondant à l'oxydation ou à des impuretés de sol restées incrustées par endroits.

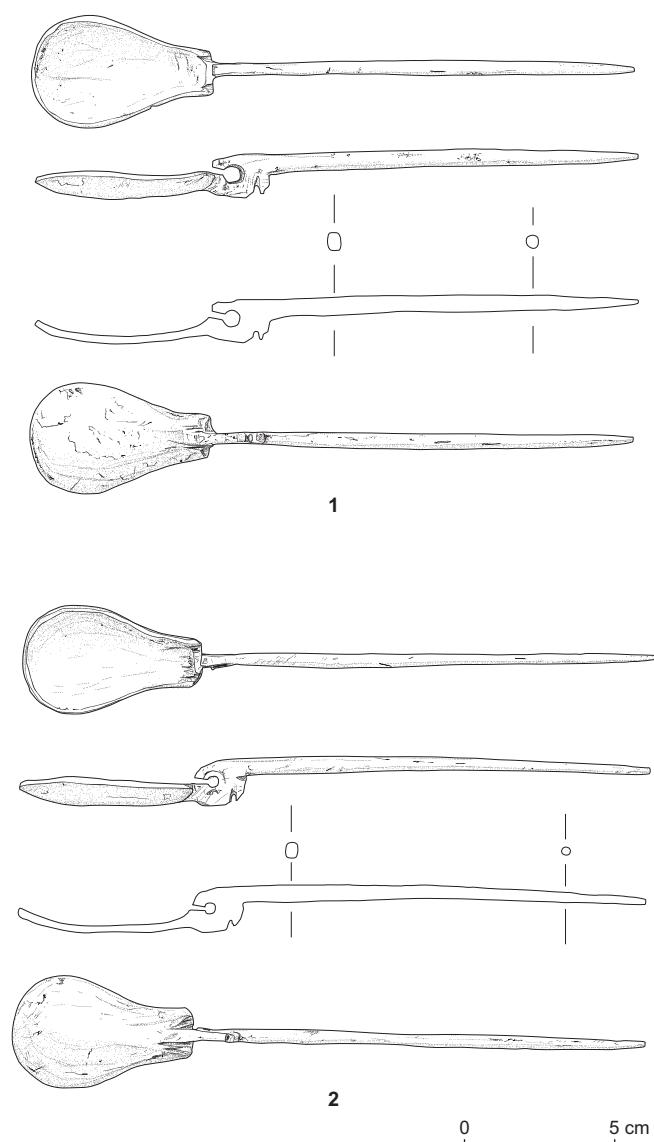


Fig. 10 – Les cuillères en argent
(dessin et DAO : A. Stoll, CReA-Patrimoine, ULB).

correspondre à un travail de limage. Sur la cuillère la plus courte, l'arrière du cuilleron porte des traces de négatifs de coulée. Les manches n'ont pas la même longueur (19,8 cm et 20,7 cm) ; le plus court n'a pas été effilé. Ces éléments laissent à penser que les cuillères ont été enfouies alors que leur réalisation n'était pas achevée ; au sein de la chaîne opératoire, on peut situer l'arrêt du travail peu après la coulée, dans la phase de mise en forme avant la finition.

Ces deux *cochlearia* appartiennent au même type, à cuilleron s'évasant en coquille avec une jonction cuilleron-



Fig. 11 – *Détail des cuillères avec les traces de fabrication*
(cliché : L. Baty, DGO4, SPW).

manche assez complexe. Cette forme de cuilleron est généralement plus cintrée près du manche et est alors qualifiée de « forme de bourse » (Guiraud, 1992, p. 106). Cette forme est typique du III^e s. (Brulet, Coulon, 1977 ; Marcolungo, 1983 ; Vanvinckenroye, 1984 ; Massart, 1990 ; Dufrasnes, 2001). Il a été démontré que le raccord entre le cuilleron et le manche, peu important sur les exemplaires les plus anciens, s'accroît au III^e s., avec un appendice en volute généralisé sur les exemplaires en argent des III^e et IV^e s. (Riha, Stern, 1982 ; Massart, 1990) ; on peut supposer que les deux exemplaires de Merbes-le-Château auraient dû s'en rapprocher. Un autre petit appendice, sans comparaison connue, est situé à l'arrière de la plaque de jonction. Il était vraisemblablement destiné à être scié.

Il semble que ces deux cuillères aient une masse assez exceptionnelle (49,50 g et 45,03 g) ; en effet, dans les autres cas, elle dépasse rarement 30 g (voir Cahn, Kaufmann-Heinimann, 1984, p. 83-86 ; Baratte *et al.*, 1990, p. 77-78). Peut-être est-ce dû au fait qu'elles ne sont pas terminées ?

LA FIOLE EN VERRE (n° inv. MER/06/ZON/F26.22)

Une fiole en verre à fond cylindrique et à ouverture en entonnoir, type Isings 102b (Isings, 1957, p. 120-121), était, elle aussi, placée dans le coffret (fig. 12). Un filet épais rapporté souligne la lèvre. La jonction entre la panse et le fond est marquée par un étranglement asymétrique. Des lignes décoratives horizontales obtenues par abrasion sont à peine visibles sur la panse (Price, Cottam, 1998, p. 34). On note la présence de quelques filaments verticaux sur la partie inférieure de la panse et, sur le fond, une marque d'arrachement du pontil ainsi que des traces de résidu à



Fig. 12 – *La fiole en verre*
(dessin et DAO : A. Stoll, CReA-Patrimoine, ULB).

l'intérieur, au niveau de l'épaule. Le verre soufflé incolore, légèrement teinté de vert, est assez épais (hauteur : 9,5 cm ; diamètre : 4 cm).

Cette forme de flacon, à fond cylindrique et col court, peu répandue, est employée dans le nord de la Gaule et les Germanies. Elle se retrouve surtout dans des contextes funéraires datés des III^e et IV^e s. : quelques exemplaires sont connus à Trèves (Goethert-Polaschek, 1977, forme 110b, p. 187-189, Taf. 64-65 ; Kasperek, Wilhelm, 2001, p. 47, fig. 1) ; d'autres sont mentionnés à Bonn, à Cologne, à Mayen, à Mayence, à Krefeld-Gellep, à Brunssum, à Tongres, à Rouen et à Strasbourg (Haberey, 1942, p. 263, n° 3c ; Vanderhoeven, 1962, p. 67, n° 176 ; Sennequier, 1985, p. 119-122 ; Pirling, Siepen, 2006, p. 272-273, fig. 44, 209) ; quelques flacons du même type sont également attestés en Bretagne romaine (Price, Cottam, 1998, p. 184-185). Quant au contenu, on peut supposer qu'il s'agissait d'un produit de luxe qui ne devait pas s'altérer, vraisemblablement du parfum ou un autre produit cosmétique : poudres ou fards (Foy, 2003, p. 126 ; Ciarallo, 2006)¹³. La capacité du récipient est très réduite : 9 cl jusqu'au niveau des traces résiduelles¹⁴. Nous pouvons en déduire que le flacon a certainement été enfoui pour son contenu et non pour sa valeur intrinsèque.

13. Un exemplaire de Rouen aurait conservé les traces d'un « cosmétique » (Sennequier, 1985, p. 119).

14. Calculé avec l'applet de mesure de capacité disponible sur la page web du CReA-Patrimoine de l'Université libre de Bruxelles : www.ulb.ac.be/philo/crea

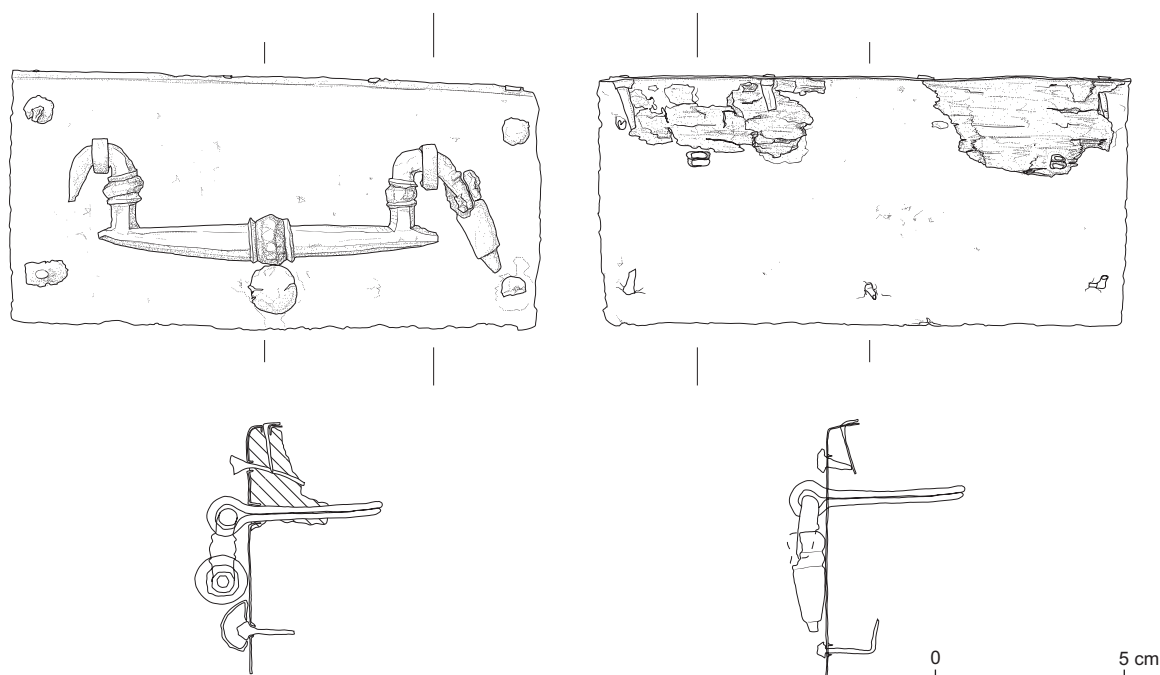


Fig. 13 – La poignée du coffret (dessin et DAO : A. Stoll, CReA-Patrimoine, ULB).

LES ÉLÉMENTS DU COFFRET

La poignée (n° inv. MER/06/ZON/F26.41)

Une fine tôle rectangulaire en alliage cuivreux était fixée à l'aide de cinq clous à tête circulaire ; le clou central possède une tête plus large, destinée à recevoir la poignée (fig. 13). La partie supérieure était repliée sur le couvercle et fixée à l'aide de quatre clous. Des traces de bois sont conservées à l'arrière. Deux pattes-fiches à anneau fermé maintiennent la poignée qui présente une tige à quatre faces biseautées, décorée au centre d'un tore entre deux rondelles. Cette tige se redresse à angle droit avant de se terminer en pointe. Un petit tore entre deux rondelles sépare le corps de la poignée des crochets, terminés par un gland allongé ; ce dernier, confectionné à part, est manquant à gauche.

- Dimensions de la plaque : largeur : 14 cm ; hauteur : 6,3 cm ; rebord : 14 cm x 0,9 cm.

- Dimensions de la poignée : largeur : 9 cm ; hauteur : 3,2 cm ; longueur du gland : 2,7 cm.

Des poignées semblables proviennent du « trésor des bronzes de Bavay », enfoui au IV^e s. apr. J.-C. (Boucher, Oggiano-Bitar, 1993, p. 121, n° 189).

La serrure (n° inv. MER/06/ZON/F26.22)

En alliage cuivreux, la plaque de serrure (ou foncet), rectangulaire, présente des bords latéraux finement décorés d'une dentelure à motifs réguliers (fig. 14) ; le centre, bombé, contient un cercle creux percé du trou de serrure. La plaque était fixée au coffret à l'aide de huit clavettes en bronze à tête circulaire en coupelle, munie d'un cône central comme à Bavay (Boucher, Oggiano-Bitar, 1993, p. 68-69, n°s 50-66), à Braives (Brulet dir., 1981-1983, p. 98, n° 46) ou à Liberchies (Brulet *et al.* dir., 2008, p. 146-147, n° 101). L'utilisation de ces clavettes, portant toutefois généralement une perforation à l'extrémité de la tige pour maintenir les plaques de serrure, est bien attestée dans la Somme à Dury, par exemple (Quérel, Feugère, 2000, p. 160). La clé, toujours engagée, est également en alliage de cuivre ; il s'agit d'une clé à révolution, à simple panneton latéral. La tige, ronde, est terminée par un anneau surmonté d'un bouton, comme à Liberchies (Brulet, Demanet dir., 1993, p. 143-144, n° 37). Le panneton est garni d'une bouterolle, d'un rouet et de deux ou trois râteaux (trois ou quatre dents), comme à Matagne-la-Petite (De Boe, 1982, p. 37, n° 22). À l'arrière, une plaque en fer renforçait le foncet, peut-être en raison de sa forme, bombée, peu

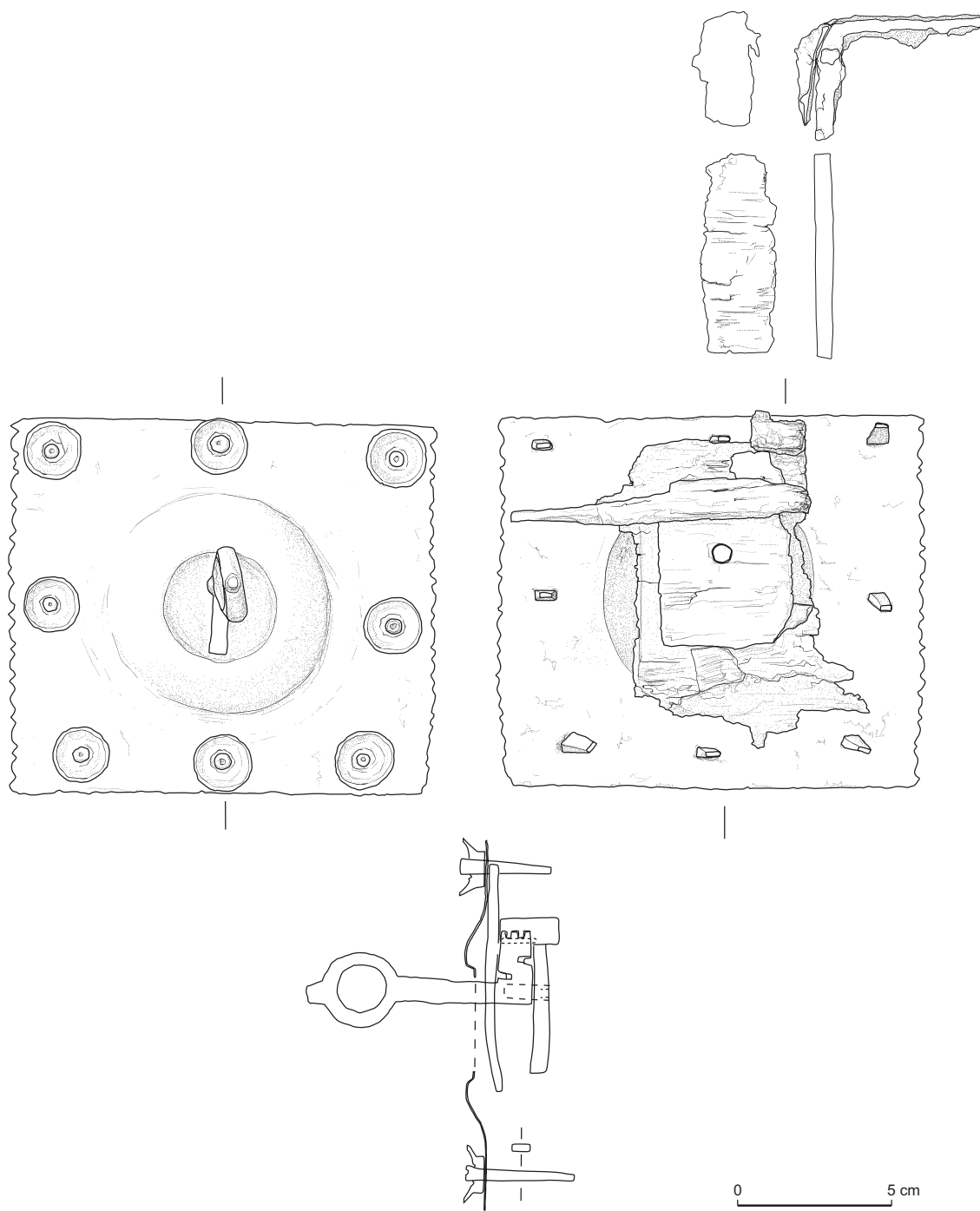


Fig. 14 – La serrure du coffret (dessin et DAO : A. Stoll, CReA-Patrimoine, ULB).

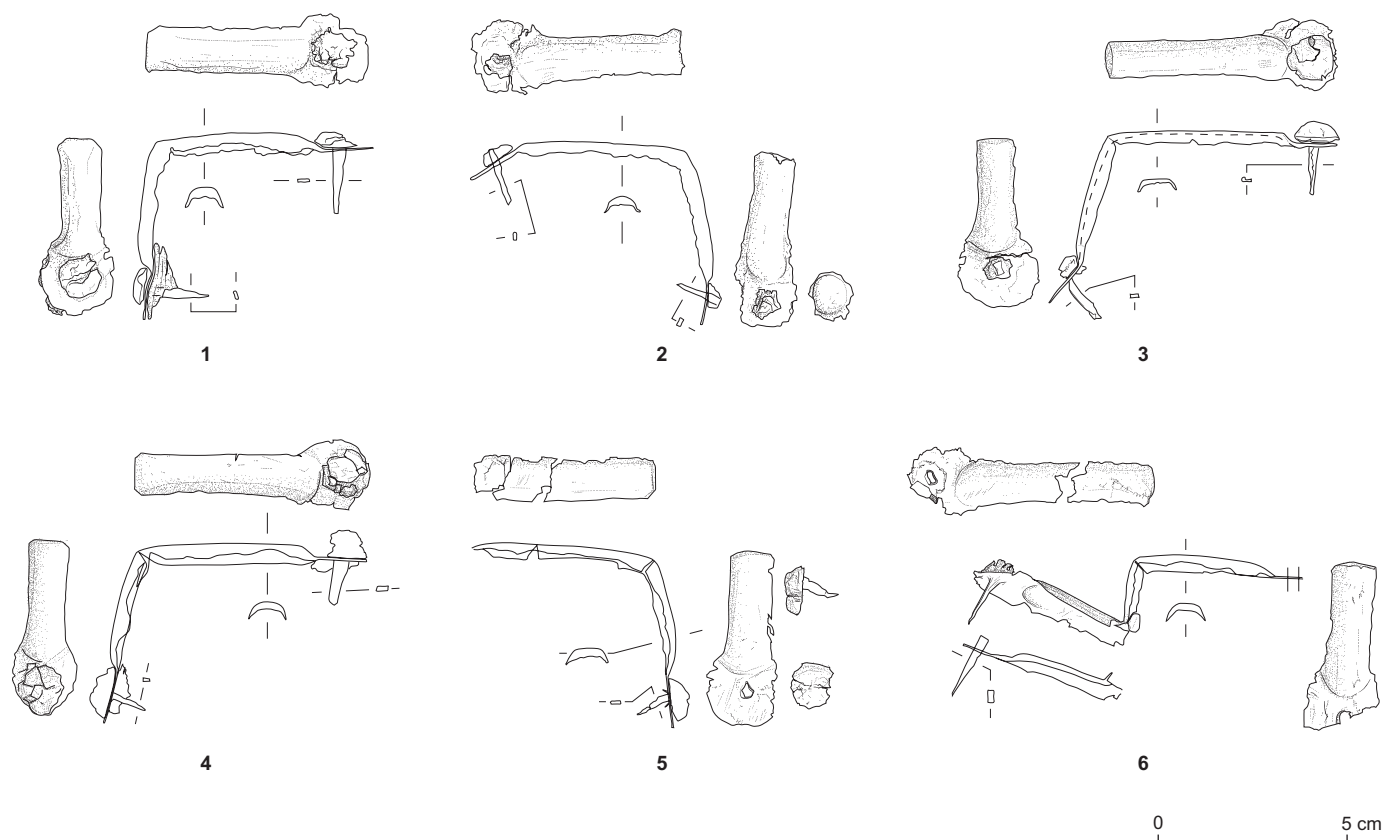


Fig. 15 – Les équerres du coffret, à profil en gouttière (dessin et DAO : A. Stoll, CReA-Patrimoine, ULB).

adaptée au mécanisme. Ce dernier, en fer, semble complet et est constitué d'un palâtre présentant au centre une tache qui pourrait être interprétée comme la broche qui recevait la clé, qu'il faut dès lors considérer comme creuse (forée). Le coffret nous est parvenu ouvert : sur les radiographies, il apparaît en effet que le panneton de la clé est dirigé vers le haut et engagé dans l'encoche du pêne qui a donc coulissé horizontalement. Le moraillon¹⁵ est visible à l'arrière de la plaque de la poignée sur les photos prises avant la restauration ; il s'agit d'une fine plaque étroite et allongée, brisée en trois parties : la partie supérieure, pliée à angle droit, devait être fixée dans le couvercle ; la partie centrale était toujours maintenue à l'arrière de la plaque de la poignée, tandis que la partie terminale était encore engagée dans la serrure. Sur les radiographies, apparaît encore un élément courbe placé au-dessus du pêne qui pourrait s'apparenter au ressort destiné à le maintenir en position.

- Dimensions de la plaque : 13,8 cm x 12 cm.

15. Élément vertical fixé dans le couvercle qui, une fois engagé dans la serrure, est maintenu par le pêne.

- Longueur de la clé : 7,4 cm.
- Dimensions des clavettes : longueur : 2,9 à 3,5 cm ; diamètre des têtes : 1,9 cm environ.
- Dimensions du moraillon : longueur conservée : 6,5 cm ; largeur : 2,6 cm ; épaisseur : 0,6 cm.

Les équerres à profil en gouttière en alliage de cuivre (n^{os} inv. MER/06/ZON/F26.3/37/2 et 35c/19/27a/27b)

Les équerres en alliage de cuivre dont les bras, de dimensions inégales, présentent un profil en gouttière, se terminent par un disque plat percé (fig. 15, n^{os} 1-6). Les clous, à tête circulaire et de section rectangulaire, sont également en alliage de cuivre.

Dimensions :

- N^o 1 - Longueur : 5,9 cm et 4,7 cm ; largeur du disque : 1,9 cm.
- N^o 2 - Longueur : 5,7 cm et 4,6 cm ; largeur du disque : 1,8 cm.
- N^o 3 - Longueur : 6,2 cm et 4,7 cm ; largeur du disque : 2,1 cm.

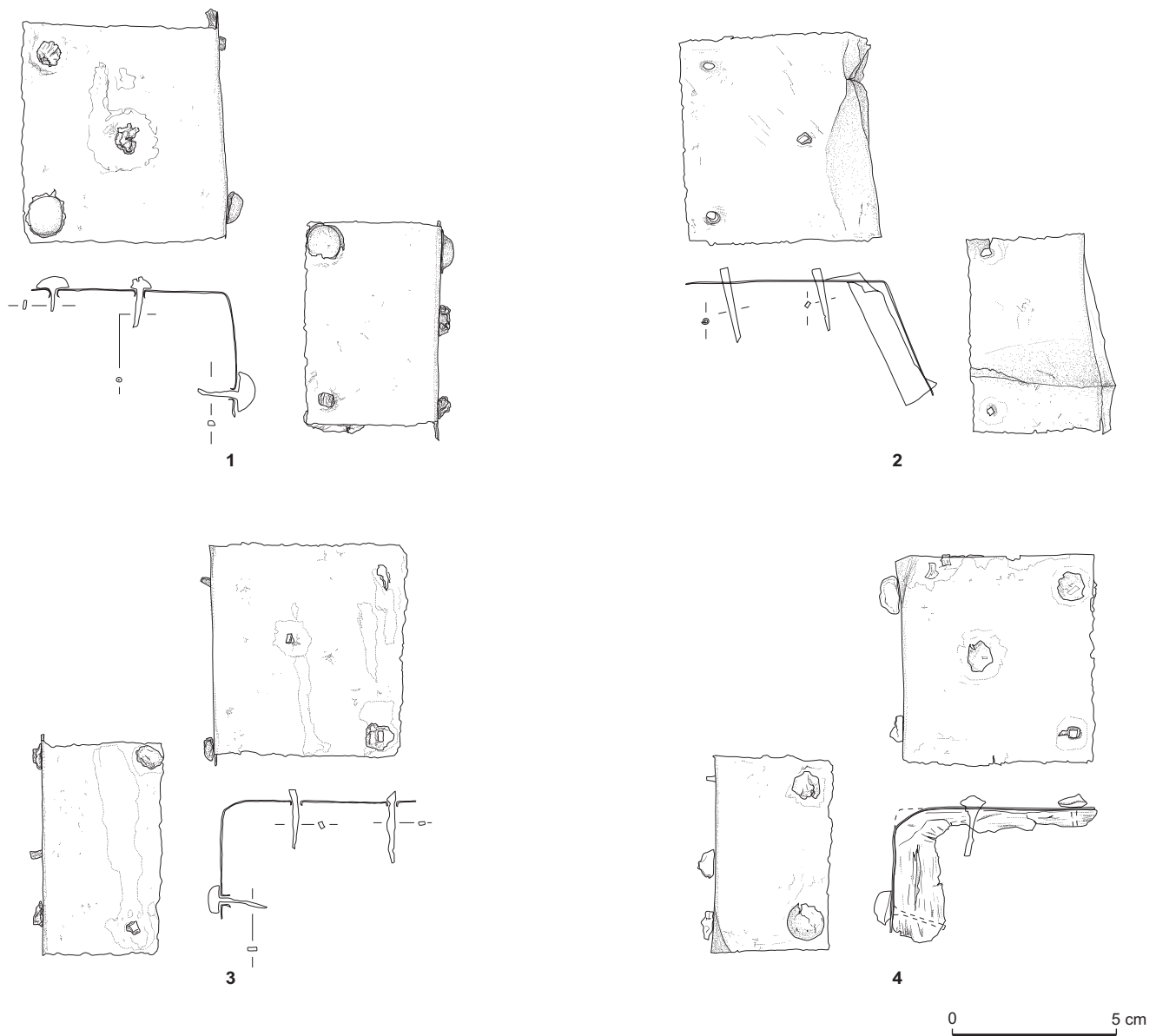


Fig. 16 – Les équerres du coffret, à deux pans (dessin et DAO : A. Stoll, CReA-Patrimoine, ULB).

- N° 4 - Longueur : 6,2 cm et 4,6 cm ; largeur du disque : 1,6 cm.
- N° 5 - Longueur : 4,9 cm et 4,6 cm ; largeur du disque : 1,6 cm.
- N° 6 (pliée) - Longueur : 5,7 cm et 4,5 cm ; largeur du disque : 1,8 cm.

Ce type de cornières est mentionné à Blicquy (Amand, 1975, p. 34-35), à Bavay (Boucher, Oggiano-Bitar, 1993, p. 72-73, n^{os} 73-102) et à Dury (Quérel, Feugère, 2000, p. 162-163).

Les équerres plates à deux pans en alliage de cuivre (n^{os} inv. MER/06/ZON/F26.16/35A/38A/38b)

D'autres équerres en alliage de cuivre sont constituées d'une fine plaque rectangulaire pliée de manière inégale (fig. 16, n^{os} 1-4). La grande face est munie de trois clous ; la petite face n'en porte que deux. Les clous à tête bombée, également en alliage de cuivre, présentent des longueurs et des sections variables. Certaines parties portent encore, à l'arrière, des traces de bois.

Dimensions :

- N° 1 - Grande face : 6,2 cm x 6,6 cm ; petite face : 6,2 cm x 4 cm.
- N° 2 - Grande face : 6,4 cm x 6 cm ; petite face : 6,4 cm x 3,5 cm.
- N° 3 - Grande face : 6,3 cm x 5,7 cm ; petite face : 6,3 cm x 3,7 cm.
- N° 4 - Grande face : 6,2 cm x 5,8 cm ; petite face : 6 cm x 3,5 cm.

Le dépôt de Dury, daté du III^e s., offre des exemples comparables (Quérel, Feugère, 2000, p. 157).

Les équerres plates à trois pans en alliage de cuivre (n^{os} inv. MER/06/ZON/F26.35b/38c)

Des équerres en alliage de cuivre, constituées d'une fine plaque rectangulaire pliée de manière à former trois pans, représentent un troisième type (fig. 17, n^{os} 1 et 2). Les deux grands pans sont fixés respectivement par trois et deux clous. Le troisième pan, large de 1 cm, a été obtenu après une découpe de la partie angulaire. Les deux parties se chevauchent et sont fixées à l'aide de trois clous, dont celui placé dans l'angle transperce les deux tôles ; ces clous, démunis de tête, étaient simplement repliés sur la tôle. L'un d'eux a fait l'objet d'analyses par ICP-MS (Inductively coupled plasma mass spectroscopy) et EDX. Les clous à tête bombée, également en alliage de cuivre, présentent des longueurs et des sections variables. Certaines parties portent encore à l'arrière des traces de bois.

Dimensions :

- N° 1 - 6,3 cm x 5,8 cm ; 6,3 cm x 3,8 cm ; 5,4 cm x 1 cm et 3,4 cm x 0,9 cm.
- N° 2 - 6,3 cm x 6,1 cm ; 6,3 cm x 3,5 cm ; 6,1 cm x 1,3 cm et 3,6 cm x 1,3 cm.

Ces équerres sont assez proches de celles appartenant au coffret de la tombe 111 de la nécropole sud-ouest de Tongres, datée du IV^e s. (Vanvinckenroye, 1984, p. 71, pl. 71).

Les équerres plates à deux pans, en fer, recouvertes d'une feuille en alliage de cuivre (n^{os} inv. MER/06/ZON/F26.17a/17b/24)

Les équerres en fer sont constituées d'une plaque rectangulaire pliée à angle droit de manière inégale et recouverte, sur la partie externe, d'une fine feuille en alliage de cuivre (fig. 18, n^{os} 1 à 3). Elles sont dépourvues de trous de fixation. Deux exemplaires sont munis d'une excroissance

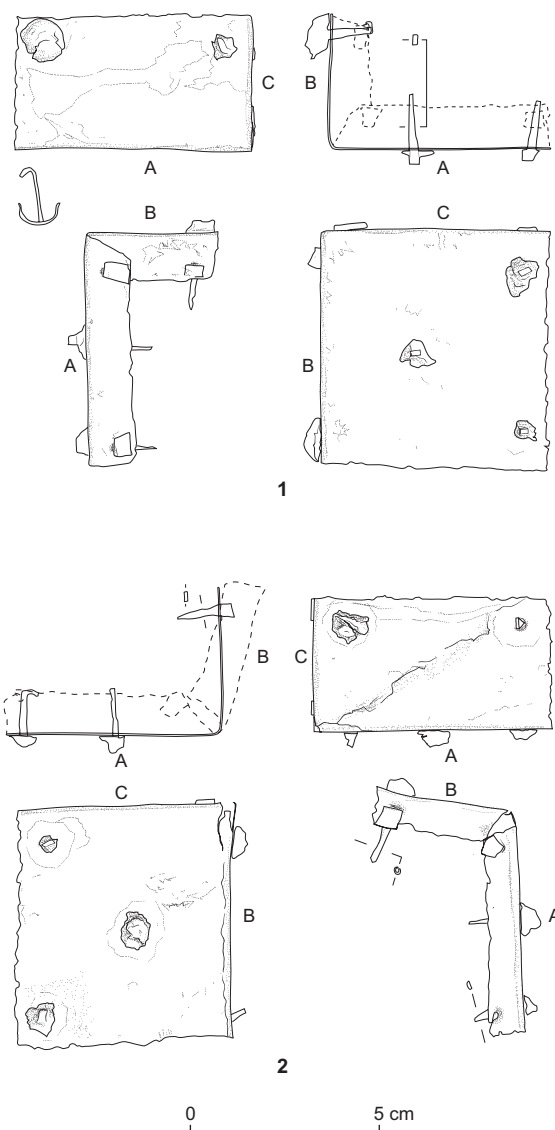


Fig. 17 – Les équerres du coffret, à trois pans
(dessin et DAO : A. Stoll, CRéA-Patrimoine, ULB).

latérale située à l'extrémité du long côté, pour l'un, et du petit côté, pour l'autre. Certaines parties latérales portent encore des traces de bois.

Dimensions :

- N° 1 - Longueur : 4,7 cm x 3,8 cm ; largeur : 1,3 cm.
- N° 2 - Longueur : 4,9 cm x 3,8 cm ; largeur : 1,4 cm.
- N° 3 - Longueur : 5 cm x 2,9 cm ; largeur : 1,4 cm.

La fonction de ces éléments reste énigmatique. Il pourrait s'agir de renforts fixés à l'aide de la broche et destinés à protéger, par exemple, les montants internes du coffre ou du couvercle. Une autre hypothèse serait d'y reconnaître des pentures à pivots : les excroissances

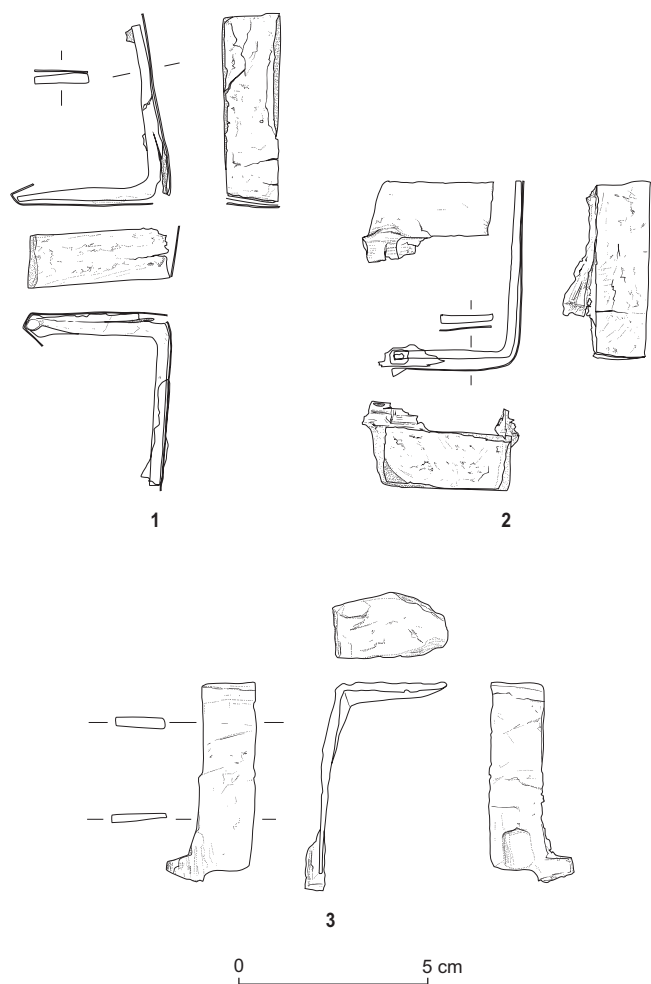


Fig. 18 – Les équerres en fer recouvertes d'une feuille en alliage de cuivre (dessin et DAO : A. Stoll, CReA-Patrimoine, ULB).

latérales pivotant dans une petite crapaudine creusée dans le bois¹⁶ ; mais l'idée se heurte au problème de la fixation de la penture au bois. Les feuilles en alliage de cuivre attestent du soin apporté par l'artisan à l'homogénéité visuelle des parties métalliques du coffret.

ANALYSES TECHNOLOGIQUES DU COFFRET

Pour un coffret composé d'éléments métalliques aussi bien conservés, le protocole d'étude a privilégié des analyses non destructives. Pour les plaques de la poignée et de la serrure, probablement réalisées en tôle d'alliage de cuivre, parfaitement conservées et décorées de dentelures sur les

bords, aucune analyse n'a pu être menée ; l'idée d'un prélèvement était exclue et la dimension des pièces n'a pas permis de les insérer dans la chambre d'analyse de l'appareillage EDX. En revanche, un prélèvement a été réalisé au scalpel sur la tranche de l'une des clavettes, à l'arrière de la plaque de serrure ; ce prélèvement est invisible sur le plan de reconstitution du coffret. Mis à part quelques traces ou impuretés, la clavette est un bronze quaternaire à base de cuivre (58,64 %) associé à de l'étain (7,66 %), du plomb (5,84 %) et du zinc (5,43 %). Avec cette proportion de cuivre, la clavette avait donc un aspect doré. Un petit clou destiné à l'origine à la fixation d'une équerre, trouvé séparément en fouilles, a également été analysé par ICP-MS et par EDX. Le cœur de l'alliage métallique du clou est un laiton avec un rapport 5/1 entre le cuivre et l'étain. L'analyse a démontré que la surface est un alliage presque pur d'étain et de plomb. Ce clou est par conséquent constitué d'un laiton étamé ; il faut dès lors imaginer son aspect comme étant argenté dans l'Antiquité. Même en l'absence d'analyse pour le métal des plaques de la serrure et de la poignée, il est néanmoins attesté que, pour les éléments métalliques, le coffret présentait des parties dorées (clavettes) et argentées (clous).

RECONSTITUTION DU COFFRET

D'après l'emplacement des éléments métalliques et leurs dimensions, il est possible de proposer une reconstitution du coffret : il doit s'agir d'un coffret d'environ 46 cm sur 22 cm (fig. 19) ; sa hauteur, plus difficile à restituer, peut être estimée à 30 cm, soit deux fois la hauteur de la plaque de la serrure (2 cm x 12 cm), plus l'épaisseur du couvercle (6,3 cm)¹⁷. La longueur des pattes-fiches, des clavettes et des clous implique une épaisseur minimale des parois de 4 cm pour le couvercle et de 3 cm pour le coffre. Il était muni à l'avant d'équerres plates et d'équerres étroites à profil en gouttière à l'arrière. Le couvercle était équipé d'une poignée fixée sur une plaque. Le foncet est sommaire, simplement décoré de cercles concentriques et légèrement bombé au niveau du trou. Le coffret était ouvert et la clé maintenue dans la serrure. Concernant le mécanisme, il s'agit d'une serrure à révolution dont le pêne coulisse, entraîné par le mouvement giratoire de la clé¹⁸. Le pêne maintenait le morillon, ce dernier étant fixé au couvercle à l'arrière de la plaque de la poignée. À l'avant, le couvercle était maintenu

17. Pour le choix des proportions, voir Kasperek, Wilhelm, 2001 et Pirling, Siepen, 2006, p. 433-451.

18. Type Vertault 01, voir Guillaumet, Laude, 2009, p. 17-25 ; pour l'explication du mécanisme, voir aussi Mathieu, 2008, p. 104-105.

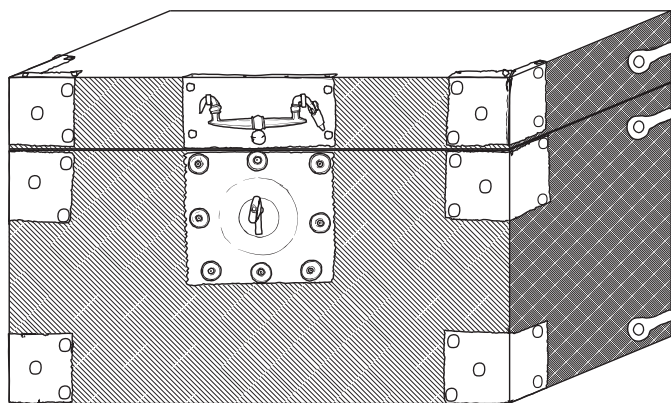


Fig. 19 – Reconstitution du coffret (réalisation : N. Paridaens ; DAO : A. Stoll, CReA-Patrimoine, ULB).

par le mécanisme de la serrure. À l'arrière, le coffret était démuné de charnières en métal, mais trois éléments en fer pourraient être interprétés comme des petites pentures à pivots, engagés dans une crapaudine en bois. Reste à comprendre comment ces éléments étaient fixés au couvercle. Il s'agit d'un type de coffret relativement courant, de petites dimensions, destiné à contenir des objets de valeur et surtout placé dans les tombes comme à Solre-sur-Sambre (Brulet, 1972, p. 59-62), à Tongres (Vanvinckenroye, 1984, p. 70-72, pl. 71), à Trèves (Kasperek, Wilhelm, 2001, p. 48-51) ou à Krefeld-Gellep (Pirling, Siepen, 2006, p. 433-451, pl. 78-82).

LA PLAQUETTE DÉDIÉE AUX CAVALIERS DANUBIENS (n° inv. MER/06/ZON/F26.4)

Il s'agit d'une fine plaque en alliage cuivreux étamée dans les parties creuses du relief (fig. 20). La pièce est endommagée, surtout la partie gauche et le bas du registre inférieur. Elle est conservée sur 10,5 cm en hauteur et 11 cm en largeur. Quelques parties des bords supérieur et droit sont encore présentes. À partir du décor, symétrique, on peut restituer les dimensions d'origine de la plaquette, soit 12,5 cm sur 12,5 cm. L'épaisseur varie entre 0,2 mm et 0,4 mm et la masse des parties conservées est de 17,53 g.

La plaque a été réalisée au repoussé sur une fine tôle avec une grande fluidité de trait. L'œuvre a ensuite été ciselée sur le positif avec une finesse de détails remarquable (harnachement des chevaux entre autres) et une maîtrise technique assurée. L'analyse à la loupe binoculaire a fait apparaître la découpe régulière des bordures des feuilles d'étain, ce qui laisse penser à un placage mécanique. Par ailleurs, on observe des zones de griffures régulières et parallèles ; ces

traces pourraient correspondre à la technique décrite par Pline l'Ancien (*Naturalis Historia*, XXXIV, 63) lorsqu'il parle de la dorure d'un Alexandre de Lysippe par Néron, à savoir la technique de dorure mécanique sur rayures dont les sillons servent d'accroche aux feuilles de placage brunies sur le métal hôte. Une analyse en macroscopie sur une tranche polie d'un fragment étamé montre par ailleurs que l'étain de surface a pénétré dans la couche de l'alliage, ce qui indique très probablement que l'artisan a réalisé un recuit à basse température (point de fusion de l'étain : 232 °C) de manière à assurer une cohésion solide entre la tôle et son placage.

La plaquette a été analysée après sa restauration au scalpel ; celle-ci avait dégagé le relief jusqu'à une couche de surface noire, laissant çà et là quelques zones de corrosion verte ou dégageant, à certains endroits, la couleur dorée du métal. La couche de surface noire détermine aujourd'hui l'aspect visuel de l'œuvre, mais il faut se poser la question de son statut et de son origine : s'agit-il d'une patine intentionnelle, voulue par l'artisan dans l'Antiquité, ou, au contraire, d'un produit de corrosion ? Autrement dit, l'aspect visuel de l'œuvre dans l'Antiquité était-il de la couleur du métal, donc doré, ou plutôt noir, s'il est avéré que la couche susmentionnée est bien une patine intentionnelle. L'analyse par EDX a permis de montrer que le métal de la tôle était un bronze avec, dans son cœur, une proportion d'étain oscillant entre 10 % et 12 %¹⁹. Il est intéressant de constater que cette teneur correspond à la phase alpha du bronze (jusqu'à 13 % d'étain) qui assure au métal de bonnes qualités de malléabilité à froid, dès lors apte à recevoir le travail de repoussé (Picon *et al.*, 1966, p. 190 ; Welter, Guibellini, 2004, p. 287). Au-delà de cette phase, le métal aurait perdu cette qualité, ce qui démontre la grande habileté technologique de l'artisan, capable de mener son alliage au point maximal de malléabilité.

Le placage est en étain très pur. La couche noire est constituée d'un alliage comparable de cuivre et d'étain ; aucun composé cristallin n'a été observé, et le soufre s'y trouve en proportion négligeable. À ce jour, nous ne parvenons donc toujours pas à expliquer la nature de cette teinte noire²⁰. La technique du bronze étamé est

19. Cette analyse a été réalisée par ICP sur un microfragment découvert en feuilles, disjoint de la plaque et qui ne portait aucune zone de modelé.

20. Ces informations nous ont été aimablement communiquées par François Mathis, Chargé de Recherches du FNRS (Centre européen d'archéométrie et Institut de physique nucléaire, atomique et de spectrométrie de l'université de Liège). Les analyses ont été réalisées au Centre de recherche et de restauration des musées de France par microdiffraction ainsi que par PIXE (Proton-Induced X-Ray Emission).



a



b

0 2 cm

Fig. 20 – La plaquette dédiée aux Cavaliers danubiens (cliché : P. Cattelain, CReA-Patrimoine, ULB ; dessin et DAO : A. Stoll, CReA-Patrimoine, ULB).

fréquemment utilisée pendant la période romaine ; on la trouve essentiellement associée à la décoration d'objets militaires (harnachements de chevaux, casques), à la production de miroirs (le pouvoir réfléchissant de l'étain est ici recherché), ainsi qu'à la fabrication de la vaisselle, l'étain protégeant la nourriture de l'oxydation du cuivre (Meeks, 1993). On sait par ailleurs que la combinaison d'un alliage riche en étain et d'un étamage de surface se rencontre fréquemment dans les miroirs, depuis l'époque étrusque et pendant toute la période romaine. Un article assez ancien concluait que, dans ce cas : « un tel taux d'étain apparaît plutôt comme le résultat d'une tradition que comme une nécessité » (Picon *et al.*, 1966, p. 209) ; on peut aujourd'hui se demander si cette solution n'était pas une manière d'assurer à l'objet étamé des propriétés de malléabilité à des fins de repoussé ou de gravure. Un lien direct entre la plaquette aux Cavaliers danubiens de Merbes-le-Château et un atelier de production de miroirs ou de vaisselle en bronze étamé serait nettement plus hypothétique.

Les représentations des Cavaliers danubiens sont systématiquement organisées sur le même modèle, en plusieurs registres horizontaux dans lesquels sont figurés, en haut, les éléments cosmiques, au centre, la Déesse et les cavaliers, et en bas, les scènes du rituel et des mystères²¹. À Merbes-le-Château, le décor s'organise selon deux scènes, surmontées à l'origine de plusieurs éléments dont seul un serpent, symbolisant une constellation, est reconnaissable au centre (fig. 20) (Tudor, 1969, n° 127 et suivantes ; Mackintosh, 1997, p. 364).

Dans l'angle supérieur droit de la plaquette, quelques détails laissent supposer la présence d'un buste qui, à nouveau par comparaison, pourrait s'apparenter à Sol ou Luna (Mackintosh, 1997, p. 368).

Le registre supérieur est organisé de façon parfaitement symétrique. Au centre, une déesse – ou plutôt la statue d'une déesse – est représentée debout, en *contrapposto*, sur un piédestal. Elle est vêtue d'un himation et tient une étoffe dont les extrémités pendent devant elle. Le visage est fortement endommagé et sa lecture, difficile. Elle est flanquée de part et d'autre d'un cavalier, dirigé vers elle. Celui de droite, mieux conservé, est vêtu d'une tunique et d'une cape. Il tient une lance dans sa main droite. L'examen de la tête montre qu'il porte un bonnet, probablement phrygien. Les chevaux (dont celui de gauche ressemble à une mule) sont équipés de harnais et de sangles de poitrail. Entre les jambes des chevaux, on distingue deux éléments

21. Pour la description raisonnée du décor nous renvoyons à Paridaens, sous presse.

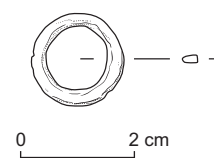


Fig. 21 – Le petit anneau en alliage de cuivre (dessin et DAO : A. Stoll, CReA-Patrimoine, ULB).

indéterminés : à droite, un anneau contenant une « goutte » horizontale (peut-être un astre) et, à gauche, un élément pointu terminé par une boule (un poignard ?). Sous les sabots des montures, apparaissent deux ennemis vaincus, piétinés par les cavaliers. Ils sont représentés allongés et nus, portant la barbe. Leurs bras, tendus, passent sous le socle de la divinité.

Seule la moitié droite du registre inférieur est conservée. On y voit une scène rituelle : au centre, un personnage vêtu d'une tunique porte un masque de bélier ; de son bras gauche, replié, il tient un petit objet allongé (un sceptre ou un couteau). Derrière lui, on devine le dos d'un autre personnage (?). À l'avant, une table tripode est surmontée de trois objets circulaires (pains ?). Dans la partie supérieure, directement sous le corps de l'ennemi, trois objets semi-circulaires munis d'un pied peuvent être interprétés comme des candélabres. En haut à droite du registre, on reconnaît deux perdrix, un poisson et un service à libation composé d'une patère et d'une œnochoé. En bas à droite, un lion assis et un serpent se font face autour d'un vase. Au-dessus du serpent, trois autres ustensiles décorés restent non identifiés. À l'extrême droite, disposé verticalement, se dresse un long objet surmonté d'une boule (une enseigne ?).

LE PETIT ANNEAU EN ALLIAGE DE CUIVRE (n°s inv. MER/06/ZON/F26.23)

Un anneau circulaire à section plate (diamètre extérieur : 1,6 cm) a également été découvert dans le dépôt (fig. 21). Bien qu'il n'ait pas été trouvé à proximité immédiate des monnaies (mais bien dans l'angle opposé du coffret), cet objet peut être interprété comme l'anneau de fermeture de la bourse qui contenait les 122 antoniniens. Ce type de fermeture est peu documenté ; un anneau en or, de diamètre semblable, trouvé à Choisy-au-Bac (Oise) pourrait être également interprété de la sorte²².

N. P., S. C. et M.-P. D.

22. Cette nouvelle interprétation est due à J.-M. Doyen ; pour l'anneau, voir Doyen, Huyssecom, 1984, p. 93-99 et pl. XXIII.

LES MONNAIES : UN DÉPÔT MAIS DEUX LOTS MONÉTAIRES

Les deux lots monétaires (n^{os} inv. MER/06/ZON/ F26.5-8 et 26.9-15/25/31-32)

À l'intérieur du coffret, deux ensembles bien distincts de monnaies ont été découverts. Quatre sesterces de bronze se trouvaient sur la plaque décorée dédiée aux Cavaliers danubiens, tandis que 122 antoniniens en argent, agglomérés, étaient probablement conservés à l'origine dans une bourse (fig. 22).

Les sesterces usés, en laiton, ont été frappés sous les règnes d'Hadrien (117-138), d'Antonin le Pieux (138-161) et de Marc Aurèle (161-180). La pièce la plus récente de ce lot est celle de Lucius Verus (frappée sous Marc Aurèle), datée des années 168-169 (fig. 29).

Les 122 monnaies d'argent, ou plutôt de billon, sont toutes des antoniniens ou des doubles deniers (fig. 23 à 28). Caractérisés par leurs couronnes radiées pour les empereurs et le croissant de lune placé sous les bustes pour les impératrices, ces antoniniens couvrent une période qui s'étend de 215 à 259-260 apr. J.-C. La pièce la plus ancienne est celle de Caracalla, les plus récentes datent du règne conjoint de Valérien et de Gallien. Le poids de la bourse a été estimé à 452,512 g²³.

Nous avons donc un *terminus* complètement différent pour ces deux lots : 168-169, d'une part, et 259-260, d'autre part. Ce phénomène, aussi surprenant qu'il puisse paraître, est tout à fait « normal ». Depuis longtemps nous savons que les monnaies impériales en bronze se raréfient au III^e s. dans la circulation monétaire de la Gaule et des Germanies. Ainsi, des sesterces anciens de la fin du I^{er} s. et du II^e s. continuent à circuler jusqu'à Postume (260-269) et même après son règne. La circulation tardive de ces sesterces est clairement démontrée par leur présence dans des trésors de cette époque, ainsi que par la surfrappe assez régulière de ces anciens bronzes avec des coins de Postume. Ce phénomène de surfrappe est facile à expliquer étant donné que cet empereur a introduit, à côté du sesterce, un double sesterce. Cette nouvelle dénomination, caractérisée par un buste avec couronne radiée comme marque de valeur, ne pesait guère plus que le sesterce (avec buste lauré) d'où, évidemment, le profit de surfrapper les anciennes monnaies

23. Qu'il nous soit permis de remercier pour leur collaboration : C. Arnould, I. Heeren, F. Steyaert et les étudiants de la KULeuven pour leur aide précieuse.



Fig. 22 – Les antoniniens avant restauration
(cliché : S. Mathieu, DGO4, SPW).

avec comme résultat un doublement de la valeur faciale²⁴. Une trouvaille mixte, contenant des monnaies de bronze du II^e s. et des monnaies d'argent de la seconde moitié du III^e s., n'est donc pas exceptionnelle. Nous nous limiterons ici à signaler deux parallèles provenant également de la cité des Nerviens : le trésor de Montreuil-sur-Haine (bronzes jusqu'à Septime Sévère et argent jusqu'à Postume) et celui de Mariakerke (bronzes jusqu'à Commode et argent jusqu'à Postume) (van Heesch, 1998, p. 99, fig. 82, p. 268 et p. 272-273).

Le lot de monnaies en argent ne contient que des antoniniens et aucun denier, bien que certains dépôts avec le même *terminus* de 259-260 en recèlent encore en grand nombre (van Heesch, 1998, p. 128, fig. 113, pour des exemples).

La composition du trésor monétaire²⁵ de Merbes-le-Château, qui s'étend donc du règne de Caracalla au règne conjoint de Valérien et de Gallien, se répartit de la manière suivante :

24. Sur ce sujet, la bibliographie est très abondante. Pour les monnaies de bronze de Postume, selon P. Bastien, le poids moyen du sesterce est de 19,25 g, tandis que celui du double sesterce est de 21,76 g (Bastien, 1967, p. 29). Pour les trésors, voir Hollard, 1992 ; van Heesch, 1998, p. 99-105, ainsi que Doyen, 2007, p. 224-227 et p. 257-265.

25. Nous utilisons le terme « trésor » ou « trésor monétaire » dans son sens classique et traditionnel en numismatique à savoir « un ensemble de monnaies cachées, perdues ou déposées à un moment bien déterminé ». Bien que le terme « trésor » semble suggérer un ensemble ayant une valeur élevée, le « trésor monétaire » peut aussi bien être une bourse perdue contenant de la menue monnaie, qu'un dépôt de thésaurisation avec des monnaies d'or. Voir M. Amandry (dir.), *Dictionnaire de numismatique*, Paris, Larousse, 2006, p. 587.

Tabl. I – *Le trésor monétaire : 122 antoniniens de Caracalla au règne conjoint de Valérien I et de Gallien.*

Empereur	Corégent / impératrice	Rome	Viminacium	Cologne	Antioche	Total par règne
Caracalla		1				1
Élagabale		1				2
	Julia Maesa	1				
Gordien III		25			3	28
Philippe I		12				23
	Philippe II	7				
	Otaccia Severa	4				
Trajan Dèce		6				10
	Herennia Etruscilla	1				
	Herennius Etruscus	1				
	Hostilien	2				
Trébonien Galle		9				16
	Volusien	7				
Émilien		1				1
Valérien et Gallien	Valérien	2	1	3		41
	Gallien	1		18		
	Mariniana					
	Salonina			5		
	Valérien II			8		
	Divo Valeriano II			1		
	Salonin			2		
Totaux		81	1	37	3	122

Tabl. II – *Le trésor monétaire. Durées des règnes (d'après Kienast, 1996) : Gordien (74 mois), Philippe (67 mois), Dèce (21 mois), Galle (26 mois), Valérien et Gallien (83 mois). Les pourcentages et les indices ont été arrondis.*

Empereur	Nb de monnaies par règne	% par règne (arrondis)	Nb de monnaies par mois de règne (x 100)
Caracalla (211-217)	1	<1	—
Élagabale (218-222)	2	2	—
Gordien III (238-244)	28	23	38
Philippe I (244-249)	23	19	34
Trajan Dèce (249-251)	10	8	48
Trébonien Galle (251-253)	16	13	62
Émilien (253 / 3 mois)	1	<1	33
Valérien et Gallien (253-260)	41	34	49
Total	122		

La rareté des pièces précédant le règne de Gordien III (238-244) ne doit pas nous surprendre (tabl. I et II). Bien qu'introduit en 215 par Caracalla, l'antoninien ne se répand que sous Gordien III qui l'emploie comme monnaie préférentielle pour le paiement des soldes militaires partout dans l'Empire, en la frappant dans deux ateliers principaux : Rome et Antioche. La composition du trésor monétaire et les rapports entre les différents règnes reflètent la durée des règnes et l'intensité de la frappe ainsi que la proximité de l'atelier de Cologne sous Valérien et Gallien (37 monnaies de Cologne ou 30 % du trésor). Dans le tableau III, la composition du dépôt de Merbes-le-Château est comparée

avec d'autres trésors qui ont un même *terminus* et qui proviennent de la même région. Il en ressort que cet ensemble s'intègre bien dans les données déjà connues dans la cité des Nerviens et qu'il est fort proche des trouvailles de Velzeke/Oombergen et de Pommerœul 1²⁶.

Bien que la trouvaille de Merbes-le-Château soit tout à fait exceptionnelle par son contexte et les autres objets trouvés au même endroit, le trésor monétaire est très « banal » par sa composition. En ce qui concerne les pièces, nous pouvons attirer l'attention sur trois monnaies particulières. La première, le n° A48 du catalogue (voir *infra*, p. 234), est un antoninien de Philippe II (*RIC*, 219) dont l'état de conservation exceptionnel permet de distinguer le bonnet phrygien sur la tête du captif et d'identifier cette scène comme une allusion aux ennemis perses (fig. 25, A48). Le n° A59 est une pièce de Trajan Dèce avec la personification des deux Pannonies au revers. La monnaie n'est pas rare, mais cet exemplaire, bien qu'il soit, à mon avis, une frappe parfaitement officielle, porte les trois lettres N (dans *Pannoniae* au revers) gravées en rétrograde, ce qui est une erreur manifeste du graveur (fig. 25, A59). La dernière pièce (n° A111), curieuse, est un antoninien de l'épouse de Gallien, Salonine, dont le revers est incus (creux), défaut intervenu quand une autre pièce est restée attachée au coin de revers lors de la frappe de la pièce suivante. Ainsi le portrait de la monnaie « oubliée » s'est enfoncé dans la nouvelle pièce (fig. 28, A111). Signalons également que, bien que gravées de façon hâtive et parfois au moyen de coins de revers fort usés, les monnaies du règne de Valérien et Gallien frappées à Cologne sont toutes en parfait état de conservation et n'ont guère circulé.

Le plus grand ensemble du trésor monétaire est constitué de pièces du règne conjoint de Valérien et de Gallien (41 exemplaires). Trente-sept antoniniens ont été frappés dans l'atelier de Cologne créé en 257 apr. J.-C. L'emplacement de cet atelier monétaire, dont toutes les pièces ont un style très caractéristique, n'est pas assuré. Certains numismates ont proposé Lyon, puis Cologne et en dernier lieu Trèves (Elmer, 1941 ; Gricourt, 1990). Nous favorisons Cologne pour diverses raisons. En effet, Cologne était la capitale de la Germanie Inférieure et plusieurs inscriptions confirment la présence de Gallien et de sa cour dans cette ville à cette époque. N'oublions pas non plus que, selon Zosime, le fils de Gallien, Salonin, est tué à

26. Voir van Heesch, 1998, p. 276 (Oombergen : catalogue publié par J. Lallemand dans *Helinium*, 11, 1971, p. 48-60) et p. 283 (Pommerœul 1 : catalogue publié par J. Lallemand dans *Cercle d'études numismatiques, Bulletin*, 19, n° 4, 1982, p. 70-83).

Tabl. III – Composition des trésors monétaires des cités des Nerviens et des Ménapiens avec terminus entre 257-260 apr. J.-C. Les pourcentages ont été arrondis (données : van Heesch, 1998).

Cité	Avant Gordien III	Gordien III	Philippe	Dèce	Galle	Valérien et Gallien	Total monnaies	Terminus	Complet
Pommerœul 5	61	14	11	4	7	4	28	257-258	Oui
Lahamaide	17	38	32	7	4	3	112	—	Non
Pommerœul 10	47	26	11	8		5	38	—	Non
Thulin	67	16	12	3	<1	<1	513	—	Oui
Gallaix	9	29	24	15		24	34	259	Oui
Givry 3	1	35	25	11	11	18	1 014	259-260	Oui
Harchies	25	16	22	9	10	19	101	—	Oui
Merbes-le-Château	3	23	19	8	13	34	122	—	Oui
Velzeke/Oombergen	2	26	18	5	8	41	237	—	Non
Pommerœul 1		28	21	7	8	36	138	—	Oui
Pommerœul 8	2	46	33	8	2	8	99	—	Non

Cologne. Par ailleurs, certaines monnaies de Postume, avec la représentation de Moneta au revers, mentionnent le nom de Cologne (CCAA) et, d'autre part, la concentration de médaillons (émissions de prestige) de Postume retrouvés dans cette ville est importante ²⁷.

Bien que la date de l'ouverture de cet atelier et la chronologie de cette période troublée soient très controversées, au cours de ces dernières années un consensus s'est établi d'après quelques repères chronologiques qui permettent de structurer et de dater les émissions de cet atelier septentrional ²⁸ :

- ouverture de l'atelier de Cologne : 257 ;
- Salonin César (donc corégent) : première moitié de 258 ;
- mort de Valérien II en Illyrie : première moitié de 258 (ou fin 257 ?) ;
- arrivée de Gallien à Cologne : été 259 ;
- Salonin Auguste (empereur) : été 260 ;
- Postume empereur : été 260.

Les antoniniens de Salonin Auguste (été 260) et ceux de Postume (260-269) sont absents du trésor. Les pièces les plus récentes sont des antoniniens émis à Cologne en 259 et 260 dont une pièce de Valérien II *divus* (Elmer, 1941 : Valérien I : Elmer n^{os} 74, 75 ; Gallien : Elmer n^{os} 83, 84, 85, 88 ; Salonine : Elmer n^{os} 96, 97 ; Valérien II : Elmer n^o 68 ;

27. Voir Christol, 1997a et également *CIL*, XIII, 8261. Salonin, proclamé « auguste » en 260 et tué à Cologne par l'armée de Postume (Zosime, *Historia Nova*, I, 38, 2). Monnaies avec la signature de Cologne (Elmer, 1941, p. 53) ; Victorin « enterré » à Cologne (*Historia Augusta*, *Trig. Tyr.*, VII, 2) ; Proculus et Bononus usurpent le pouvoir à Cologne (*Historia Augusta*, *Probus*, XVIII, 5). Pour les médaillons et deniers de Postume trouvés à Cologne, voir Hiernard, 1983, p. 89-90 et Doyen, 2007, p. 253.

28. Voir Kienast, 1996, p. 220-222 et p. 243-244. Pour Postume, voir Bakker, 1993. Voir aussi Christol, 1997b, p. 137-142. En ce qui concerne l'arrivée de Gallien à Cologne : Doyen, 2007, p. 253-254.

Salonin César : Elmer n^{os} 105, 69/107). Ces monnaies appartiennent à une émission caractérisée par une nouvelle baisse de la teneur en argent fin, qui date de 259 et qui réduit l'aloï de 31,54 % à 22,18 %, selon les analyses de Carcassonne ²⁹. D'autres synthèses sur l'évolution de la teneur en argent fin mettent en évidence la détérioration continue sous Postume dont l'aloï des monnaies d'argent diminue de 16,3 % en 260 à 10,9 % en 266 et, finalement, à 1,9 % en 268 ³⁰.

Datation du trésor monétaire

Les thésaurisateurs ayant souvent gardé les meilleures pièces pour leurs épargnes, les trésors des époques de changements monétaires et de détérioration de la monnaie ont souvent un *terminus* qui date de la période précédant l'introduction d'une série de monnaies de plus mauvais aloï. Le grand nombre de trésors qui se terminent en 258-260 s'explique sans doute par ce phénomène. Dans son inventaire des trésors de la période 253-269, G. De Greef en mentionne 75 pour la période 258-260 ³¹. Ainsi, en tenant compte du fait que le *terminus* d'un trésor est souvent le résultat d'une sélection et en n'oubliant pas que le nombre de pièces du dépôt est assez réduit, nous ne pouvons pas déterminer exactement la date précise de l'abandon définitif de cet ensemble. La thésaurisation s'est probablement arrêtée dans les années 259-260, mais le propriétaire peut avoir vécu encore plusieurs années avant que son trésor n'ait été définitivement abandonné. Personnellement, je suis partisan de la thèse selon laquelle les trésors monétaires de cette époque

29. Voir Cope *et al.*, 1997, p. 84 et p. 96 (de 37 % à 27 %) ; Doyen, 2007, p. 254-255.

30. Voir Hollard, 1995, p. 1063.

31. Voir De Greef, 2002 et carte p. 48.

(Valérien et Gallien, et les empereurs gaulois) ont été déposés définitivement après les événements catastrophiques qu'a connus le nord de la Gaule, ainsi par exemple les épidémies, les usurpations, les ravages par les armées de passage, les pillages par des bandes, les invasions de Germains, etc. (van Heesch, 1998, p. 147-155)³², mais s'en servir pour reconstruire une chronologie exacte des invasions, comme certains chercheurs s'y sont attelés, est aléatoire.

Valeur du lot monétaire

L'estimation de cette cachette monétaire en termes de pouvoir d'achat est fort délicate. Il est probable qu'au III^e s. la monnaie romaine ait été surévaluée, à savoir que sa valeur métallique ne correspondait pas à sa valeur nominale. Deux exemples illustrent cette interprétation : d'une part, le poids de l'antoninien (qui valait deux deniers) est inférieur de 25 % au poids de deux deniers et, d'autre part, sous Postume, les sesterces et les doubles sesterces avaient quasiment le même poids (Bastien, 1967, p. 29). Les valeurs des dénominations monétaires en monnaies de compte sont inconnues avant 301, date de l'édit de Dioclétien sur la valeur des monnaies. De plus, nous n'avons pas d'idée précise sur les soldes et les autres prix pour la période concernée. Enfin, nous savons que, pendant pratiquement tout l'Ancien Régime, la monnaie « étalon » ou de base représente souvent la rémunération d'un jour de travail d'un ouvrier agricole, d'un journalier ou d'un soldat de rang inférieur. Dans ce cas, les 122 antoniniens correspondraient à autant de jours de travail.

Aucune source ne nous informe sur le pouvoir d'achat et les prix pratiqués durant cette période ; cependant, nous pouvons comparer le pouvoir d'achat de ces antoniniens avec ce que nous savons de la tétrarchie et plus précisément de l'année 301, grâce à l'édit d'Aphrodisias sur la valeur des monnaies et à l'édit du maximum des prix. Si nous envisageons de calculer, hypothèse très fragile, la valeur des antoniniens de Gallien frappés à Cologne vers 259 en monnaies de compte au tarif de Dioclétien de 301, nous obtenons les résultats suivants : en tenant compte du fait que l'*argenteus* de Dioclétien pèse 3,15 g à 96,56 % d'argent³³, nous

obtenons une masse de 3,04 g d'argent fin avec une valeur (selon l'édit d'Aphrodisias) de 100 deniers (de compte)³⁴. L'antoninien de Gallien pèse, en 260, approximativement 3,05 g à 22 % d'argent, ce qui correspond à 0,67 g d'argent fin. En simplifiant nos calculs et en ne prenant pas en compte la valeur du bronze (le reste de l'alliage), nous pouvons dire que 4,5 antoniniens de Gallien correspondent à l'*argenteus* de Dioclétien et donc à 100 deniers de compte. Un antoninien vaudrait donc 22 deniers. Ce résultat, aussi hypothétique qu'il soit, est particulièrement proche du salaire maximum d'un journalier mentionné dans l'édit du maximum des prix de 301, à savoir 25 deniers (Frank dir., 1940, p. 336-337).

J. v. H.

Catalogue des monnaies (fig. 23 à 29)

Références bibliographiques

Eauze = Schaad dir., 1992.
Elmer = Elmer, 1941.
Göbl = Göbl, 2000.
Thirion = Thirion, 1968.

Codes des bustes (codes repris d'Eauze)

B1 : buste radié et cuirassé à droite (vu de face).
B2 : buste radié et cuirassé à droite (vu de dos).
C1 : buste radié et drapé à droite (vu de face).
C2 : buste radié et drapé à droite (vu de dos).
E2 : buste d'impératrice, diadémé et drapé à droite (vu de face), croissant de lune en dessous du buste.
D1 : buste radié, drapé et cuirassé à droite (vu de face).
D2 : buste radié, drapé et cuirassé à droite (vu de dos).
G1 : buste radié et cuirassé à gauche, lance sur l'épaule droite, bouclier devant l'épaule gauche (vu de face).

Description des monnaies

Outre les quatre sesterces, en bronze, toutes les monnaies sont des antoniniens en argent (billon).

Pour chaque monnaie, sont mentionnés :

- l'atelier, l'année présumée de frappe, des références bibliographiques ;
- la description du droit (légende et type) ;
- la description du revers (légende et type) ;
- le poids ; l'axe des coins (l'orientation des coins) ; le numéro d'inventaire.

32. Notons toutefois que la dispersion des trésors des années 258-260 n'est pas égale et que, curieusement, dans certaines régions, on n'en a quasiment pas découvert. Voici le nombre de trésors par pays modernes d'après le catalogue de De Greef (2002) : Grande-Bretagne : 3 trésors ; Pays-Bas : 0 ; Belgique : 16 ; France : 44 ; Allemagne : 9 ; Grand-Duché du Luxembourg : 0 ; Suisse : 2 ; Espagne : 1. Notons donc, entre autres, la rareté en Grande-Bretagne.

33. Données provenant de la thèse de doctorat inédite de Bayet, 2002.

34. Sur la valeur de l'*argenteus* et l'édit d'Aphrodisias, voir Corcoran, 2000, p. 177 et p. 214.

Les 122 antoniniens, datés de Caracalla à Gallien, trouvés dans la bourse (fig. 23 à 28)

Caracalla

A1. Rome, 215, *RIC* 256b(d) ; *BMC* 121.
ANTONINVS PIVS AVG GERM, buste B2.
PM TRPXVIII COSIII PP, Luna dans un bige de taureaux à gauche.
4,018 g ; 12 h ; MER/06/ZON/F26.25 (1).

Élagabale

A2. Rome, avril/mai 218-début 219, *RIC* 1f ; Thirion n° 9.
IMP CAES M AVR ANTONINVS AVG, buste D2.
P M TR P-C-OS P P, Roma assise à gauche, Victoria dans la main droite, lance renversée dans la gauche ; devant le siège : un bouclier.
4,50 g ; 6 h ; MER/06/ZON/Ramassage déblais 1-Ramassage déblais (peut-être lié à F26) (121) ; trésor ?

Julia Maesa

A3. Rome, 218-222, *RIC* 264 ; *BMC* 70, Eauze 388.
IVLIA MAE-SA AVG, buste E2.
PIET-AS AVG, Pietas debout à gauche, main gauche levée, boîte dans la main droite ; à gauche : un autel.
4,797 g ; 4 h ; MER/06/ZON/F26.15 (2).

Gordien III

A4. Rome, janvier-mars (?) 240, *RIC* 34, Eauze 671.
IMP CAES M ANT GORDIANVS AVG, buste D2.
AEQVITAS AVG, Aequitas debout à gauche, balance dans la main droite, corne d'abondance dans la gauche.
4,030 g ; 2 h ; MER/06/ZON/F26.15 (111).

A5. Rome, janvier-mars (?) 240, *RIC* 36, Eauze 673.
IMP CAES M ANT GORDIANVS AVG, buste D2.
LIBERALITAS AVG II, Liberalitas debout à gauche, *abacus* dans la main droite, corne d'abondance dans la gauche.
4,704 g ; 11 h ; MER/06/ZON/F26.032.04 (18).

A6. Rome, janvier-mars (?) 240, *RIC* 37, Eauze 674.
IMP CAES M ANT GORDIANVS AVG, buste D2.
P M TR P II COS P P, Empereur debout à gauche, *patera* dans la main droite, bâton dans la gauche ; à gauche : un autel.
4,327 g ; 5 h ; MER/06/ZON/F26.15 (3).

A7. Rome, mai (?) 240-fin 240, *RIC* 65, Eauze 685.
IMP GORDIANVS PIVS FEL AVG, buste D2.

CONCORDIA MILIT, Concordia assise à gauche, *patera* dans la main droite, deux *cornucopiae* dans la gauche.
4,118 g ; 8 h ; MER/06/ZON/F26.15 (7).

A8. Rome, 241-243, *RIC* 83, Eauze 698.
IMP GORDIANVS PIVS FEL AVG, buste D2.
AETER-NITATI AVG, Sol debout à gauche, main droite levée, globe dans la main gauche.
4,269 g ; 6 h ; MER/06/ZON/F26.9.5 (22).

A9. Rome, 241-243, *RIC* 83, Eauze 698.
IMP GORDIANVS PIVS FEL AVG, buste D2.
AETER-NITATI AVG, Sol debout à gauche, main droite levée, globe dans la main gauche.
4,479 g ; 1 h ; MER/06/ZON/F26.15 (93).

A10. Rome, 241-243, *RIC* 84, Eauze 700.
IMP GORDIANVS PIVS FEL AVG, buste D2.
IOVI-STATORI, Jupiter debout regardant à droite, sceptre dans la main droite, foudre dans le bras gauche.
4,038 g ; 7 h ; MER/06/ZON/F26.15 (8).

A11. Rome, 241-243, *RIC* 84, Eauze 700.
IMP GORDIANVS PIVS FEL AVG, buste D2.
IOVI-STATORI, Jupiter debout regardant à droite, sceptre dans la main droite, foudre dans le bras gauche.
4,035 g ; 1 h ; MER/06/ZON/F26.032.01 (21).

A12. Rome, 241-243, *RIC* 84, Eauze 700.
IMP GORDIANVS PIVS FEL AVG, buste D2.
IOVI-STATORI, Jupiter debout regardant à droite, sceptre dans la main droite, foudre dans le bras gauche.
4,330 g ; 6 h ; MER/06/ZON/F26.15 (109).

A13. Rome, 241-243, *RIC* 84, Eauze 700.
IMP GORDIANVS PIVS FEL AVG, buste D2.
IOVI-STATORI, Jupiter debout regardant à droite, sceptre dans la main droite, foudre dans le bras gauche.
4,385 g ; 7 h ; MER/06/ZON/F26.15 (112).

A14. Rome, 241-243, *RIC* 86, Eauze 703.
IMP GORDIANVS PIVS FEL AVG, buste D2.
LAETITIA AVG N, Laetitia debout à gauche, couronne dans la main droite, ancre dans la gauche.
4,163 g ; 1 h ; MER/06/ZON/F26.15 (13).

A15. Rome, 241-243, *RIC* 86, Eauze 703.
IMP GORDIANVS PIVS FEL AVG, buste D2.

LAETITIA AVG N, Laetitia debout à gauche, couronne dans la main droite, ancre dans la gauche.
4,070 g ; 5 h ; MER/06/ZON/F26.15 (88).

A16. Rome, 241-243, *RIC* 86, Eauze 703.
IMP GORDIANVS PIVS FEL AVG, buste D2.
LAETITIA AVG N, Laetitia debout à gauche, couronne dans la main droite, ancre dans la gauche.
4,576 g ; 12 h ; MER/06/ZON/F26.15 (100).

A17. Rome, 241-243, *RIC* 92, Eauze 711.
IMP GORDIANVS PIVS FEL AVG, buste D2.
P M TR P IIII-COS II P P, Empereur debout à droite, lance dans la main droite, globe dans la gauche.
4,360 g ; 12 h ; MER/06/ZON/F26.13 (20).

A18. Rome, 241-243, *RIC* 92, Eauze 711.
IMP GORDIANVS PIVS FEL AVG, buste D2.
P M TR P IIII COS II P P, Empereur debout à droite, lance dans la main droite, globe dans la gauche.
5,112 g ; 1 h ; MER/06/ZON/F26.15 (10).

A19. Rome, 241-243, *RIC* 89, Eauze 712.
IMP GORDIANVS PIVS FEL AVG, buste D2.
P M T-R P V COS II P P, Apollon assis à gauche, rameau dans la main droite, le coude gauche s'appuyant sur une lyre.
3,904 g ; 1 h ; MER/06/ZON/F26.15 (98).

A20. Rome, 241-243, *RIC* 95, Eauze 716.
IMP GORDIANVS PIVS FEL AVG, buste D2.
VIRTVTI A-VGVSTI, Hercule debout à droite, la main droite sur la hanche, une massue sur un rocher dans la main gauche.
4,279 g ; 7 h ; MER/06/ZON/F26.15 (12).

A21. Rome, 241-243, *RIC* 95, Eauze 716.
IMP GORDIANVS PIVS FEL AVG, buste D2.
VIRTVTI AVGVSTI, Hercule debout à droite, la main droite sur la hanche, une massue sur un rocher dans la main gauche.
4,660 g ; 2 h ; MER/06/ZON/F26.15 (14).

A22. Rome, 241-243, *RIC* 95, Eauze 716.
IMP GORDIANVS PIVS FEL AVG, buste D2.
VIRTVTI AVGVSTI, Hercule debout à droite, la main droite sur la hanche, une massue sur un rocher dans la main gauche.
4,348 g ; 7 h ; MER/06/ZON/F26.032.03 (19).

A23. Rome, 241-243, *RIC* 95, Eauze 716.
IMP GORDIANVS PIVS FEL AVG, buste D2.
VIRTVTI AVGVSTI, Hercule debout à droite, la main droite sur la hanche, une massue sur un rocher dans la main gauche.
4,612 g ; 12 h ; MER/06/ZON/F26.15 (6).

A24. Rome, 241-243, *RIC* 95, Eauze 716.
IMP GORDIANVS PIVS FEL AVG, buste D2.
VIRTVTI A-VGVSTI, Hercule debout à droite, la main droite sur la hanche, une massue sur un rocher dans la main gauche.
4,092 g ; 7 h ; MER/06/ZON/F26.15 (4).

A25. Rome, 243-244, *RIC* 140, Eauze 718.
IMP GORDIANVS PIVS FEL AVG, buste D2.
FELICIT TEMP, Felicitas debout à gauche, long caducée dans la main droite, corne d'abondance dans la gauche.
4,367 g ; 5 h ; MER/06/ZON/F26.15 (15).

A26. Rome, 243-244, *RIC* 148, Eauze 727.
IMP GORDIANVS PIVS FEL AVG, buste D2.
PROVID AVG, Providentia debout à gauche, bâton dans la main droite, sceptre dans la gauche ; à gauche à ses pieds : un globe (peu visible).
4,372 g ; 6 h ; MER/06/ZON/F26.14.2 (17).

A27. Rome, 243-244, *RIC* 150, Eauze 729.
IMP GORDIANVS PIVS FEL AVG, buste D2.
P-ROVIDE-NTIA AUG, Providentia debout à gauche, bâton dans la main droite, sceptre dans la gauche ; à gauche à ses pieds : un globe.
3,720 g ; 12 h ; MER/06/ZON/F26.15 (5).

A28. Rome, 243-244, *RIC* 153, Eauze 732.
IMP GORDIANVS PIVS FEL AVG, buste D2.
SECVRITAS-PERPETVA, Securitas debout regardant à gauche, long sceptre dans la main droite, le coude gauche appuyé sur une colonne.
4,704 g ; 12 h ; MER/06/ZON/F26.15.01 (16).

A29. Antioche, 242-244, *RIC* 214 ; Eauze 754.
IMP GORDIANVS PIVS FEL AVG, buste B2.
PAX-AVGVSTI, Pax debout, marchant à gauche, rameau dans la main droite, sceptre dans la gauche.
4,01 g ; 5 h ; MER/06/ZON/déblais pièce 24 (122) ; trésor ?

A30. Antioche, 242-244, *RIC* 210, Eauze 751.
IMP GORDIANVS PIVS FEL AVG, buste D2.
FORTVN-A REDVX, Fortuna assise à gauche, gouvernail dans la main droite, corne d'abondance dans la gauche.
4,674 g ; 7 h ; MER/06/ZON/F26.15 (106).

A31. Antioche, 242-244, *RIC* 213, Eauze 753.
IMP GORDIANVS PIVS FEL AVG, buste D2.
ORIE-N-S AVG, Sol debout à gauche, main droite levée, globe dans la main gauche.
4,487 g ; 11 h ; MER/06/ZON/F26.15 (11).



Fig. 23 – Les monnaies en argent A1-A20 (clichés : F. Steyaert, Bibliothèque royale de Belgique ; DAO : N. Bloch, CReA-Patrimoine, ULB).

Philippe I

A32. Rome, 244, *RIC* 52, Eauze 780.
IMP M IVL PHILIPPVS AVG, buste D2.
VIR-TVS AVG, Virtus debout à gauche, rameau dans la main droite, long sceptre (ou lance ?) dans la gauche ; pied droit posé sur un casque.
3,518 g ; 1 h ; MER/06/ZON/ F26.15 (78).

A33. Rome, 245, *RIC* 38b, Eauze 785.
IMP M IVL PHILIPPVS AVG, buste D2.
LIBERALITAS AVGG II, Liberalitas debout à gauche, *abacus* dans la main droite, corne d'abondance dans la gauche.
3,599 g ; 12 h ; MER/06/ZON/F26.15.25 (24).

A34. Rome, 245-247, *RIC* 27b, Eauze 787.
IMP M IVL PHILIPPVS AVG, buste D2.
AEQVITAS AVGG, Aequitas debout à gauche, balance dans la main droite, corne d'abondance dans la gauche.
3,744 g ; 6 h ; MER/06/ZON/F26.15.17 (25).

A35. Rome, 245-247, *RIC* 27b, Eauze 787.
IMP M IVL PHILIPPVS AVG, buste D2.
AEQVITAS AVGG, Aequitas debout à gauche, balance dans la main droite, corne d'abondance dans la gauche.
3,614 g ; 12 h ; MER/06/ZON/F26.15 (30).

A36. Rome, 245-247, *RIC* 44b, Eauze 795.
IMP M IVL PHILIPPVS AVG, buste D2.
ROMAE AET-ERNAE, Roma assise à gauche, Victoria dans la main droite, sceptre dans la gauche ; devant le trône : un bouclier.
4,417 g ; 6 h ; MER/06/ZON/F26 (23).

A37. Rome, 245-247, *RIC* 44b, Eauze 795.
IMP M IVL PHILIPPVS AVG, buste D2.
ROMAE AET-ERNAE, Roma assise à gauche, Victoria dans la main droite, sceptre dans la gauche ; devant le trône : un bouclier.
4,294 g ; 6 h ; MER/06/ZON/F26.15 (29).

A38. Rome, 247-248, *RIC* XXX 59, Eauze 800.
IMP PHILIPPVS AVG, buste D2.
ANNON-A AVGG, Annona debout à gauche, des épis de blé dans la main droite, une corne d'abondance dans la gauche ; à gauche : la proue d'un navire.
4,208 g ; 6 h ; MER/06/ZON/F26.15 (80).

A39. Rome, 247-248, *RIC* 5, Eauze 802.
IMP PHILIPPVS AVG, buste D2.
P M TR P IIII COS II P P, Felicitas debout à gauche, long caducée (en oblique) dans la main droite, corne d'abondance dans la gauche.
4,325 g ; 7 h ; MER/06/ZON/F26.15 (94).

A40. Rome, 248, *RIC* 15, Eauze 806.
IMP PHILIPPVS AVG, buste D2.
SAEVLARES AVGG/II, Louve et jumeaux à gauche.
4,220 g ; 6 h ; MER/06/ZON/F26.12.2 (26).

A41. Rome, 248, *RIC* 21, Eauze 809.
IMP PHILIPPVS AVG, buste D2.
SAEVLARES AVGG/VI, Antilope à gauche.
4,023 g ; 6 h ; MER/06/ZON/F26.15 (107).

A42. Rome, 248, *RIC* 7, Eauze 810.
IMP PHILIPPVS AVG, buste D2.
P M TR P V COS III P P, A dans le champ à gauche, Mars debout à gauche, rameau dans la main droite, lance et bouclier (posé sur le sol) dans la gauche.
2,897 g ; 7 h ; MER/06/ZON/F26.15 (113).

A43. Rome, 248-249, *RIC* 62, Eauze 817.
IMP PHILIPPVS AVG, buste D2.
FIDES EXERCITVS, Quatre enseignes.
4,061 g ; 7 h ; MER/06/ZON/F26.15 (31).

Philippe II

A44. Rome, 244-246, *RIC* 216c, Eauze 838.
M IVL PHILIPPVS CAES, buste C2.
PRINCIPI IVVENT, Prince marchant à droite, lance dans la main droite, globe dans la gauche.
Erreur de gravure dans *principi* dont l'orthographe ressemble à *principii*.
3,777 g ; 8 h ; MER/06/ZON/F26.15 (33).

A45. Rome, 244-246, *RIC* 218d, Eauze 839.
M IVL PHILIPPVS CAES, buste C2.
PRINCIPI I-VVENT, Prince debout à gauche, globe dans la main droite, lance renversée dans la gauche.
3,965 g ; 1 h ; MER/06/ZON/F26.15.26 (34).

A46. Rome, 244-246, *RIC* 218d, Eauze 839.
M IVL PHILIPPVS CAES, buste C2.
PRINCIPI I-VVENT, Prince debout à gauche, globe dans la main droite, lance renversée dans la gauche.
3,728 g ; 5 h ; MER/06/ZON/F26.15 (32).

A47. Rome, 244-246, *RIC* 218d ; Eauze 839.
M IVL PHILIPPVS CAES, buste C2.
PRINCIPI-IVVENT, Prince debout à gauche, globe dans la main droite, lance renversée dans la gauche.
3,48 g ; 7 h ; MER/06/ZON/Ramassage déblais 2-Ramassage déblais (peut-être lié à F26) (120) ; trésor ?

A48. Rome, 244-246, *RIC* 219, Eauze 843.
M IVL PHILIPPVS CAES, buste C2.
PRINCIPI I-VVENT, Prince debout à gauche, globe dans la main droite, lance renversée dans la gauche ; à droite : un captif assis et coiffé d'un bonnet phrygien.
3,753 g ; 6 h ; MER/06/ZON/F26.15.03 (27).



Fig. 24 – Les monnaies en argent A21-A40 (clichés : F. Steyaert, Bibliothèque royale de Belgique ; DAO : N. Bloch, CReA-Patrimoine, ULB).

A49. Rome, 246-247, *RIC* 226, Eauze 849.
IMP M IVL PHILIPPVS AVG, buste D2.
AETERNIT IMPER, Sol courant à gauche, main droite levée, fouet dans la main gauche.
3,77 g ; 5 h ; MER/06/ZON/F26.15 (77).

A50. Rome, 247-249, *RIC* 231c, Eauze 852.
IMP PHILIPPVS AVG, buste D2.
PAX-AETERNA, Pax debout à gauche, rameau dans la main droite, sceptre transversal dans la gauche.
5,086 g ; 1 h ; MER/06/ZON/F26.15.05 (28).

Otacia Severa

A51. Rome, 244-245, *RIC* 123c, Eauze 864.
MARCIA OTACIL-SEVERA AVG, buste E2.
PVDICITIA AVG, Pudicitia assise à gauche, la main droite touchant son voile, sceptre transversal dans la main gauche.
3,834 g ; 5 h ; MER/06/ZON/F26.15.20 (37).

A52. Rome, 245-247, *RIC* 125c, Eauze 865.
M OTACIL SEVERA AVG, buste E2.
CONCORDIA AVGG, Concordia assise à gauche, *patera* dans la main droite, double corne d'abondance dans la gauche.
4,972 g ; 1 h ; MER/06/ZON/F26 (35).

A53. Rome, 245-247, *RIC* 125c, Eauze 865.
M OTACIL SEVERA AVG, buste E2.
CONCORDIA AVGG, Concordia assise à gauche, *patera* dans la main droite, double corne d'abondance dans la gauche.
3,460 g ; 1 h ; MER/06/ZON/F26.15.10 (36).

A54. Rome, 245-247, *RIC* 125c, Eauze 865.
M OTACIL SEVERA AVG, buste E2.
CONCORDIA AVGG, Concordia assise à gauche, *patera* dans la main droite, double corne d'abondance dans la gauche.
3,378 g ; 1 h ; MER/06/ZON/F26.14.3 (38).

Trajan Dèce

A55. Rome, 249-251, *RIC* 11b, Eauze 885.
IMP C M Q TRAIANVS DECIVS AVG, buste B2.
ADVENTVS AVG, Empereur à cheval marchant à gauche, main droite levée, sceptre dans la gauche.
3,867 g ; 12 h ; MER/06/ZON/F26.15 (91).

A56. Rome, 249-251, *RIC* 11b, Eauze 885.
IMP C M Q TRAIANVS DECIVS AVG, buste B2.
ADVENTVS AVG, Empereur à cheval marchant à gauche, main droite levée, sceptre dans la gauche.
4,124 g ; 11 h ; MER/06/ZON/F26.9.3 (40).

A57. Rome, 249-251, *RIC* 21b, Eauze 894.
IMP C M Q TRAIANVS DECIVS AVG, buste B2.
PA-NNONI-AE, les deux Pannonies debout et de face, celle de gauche regarde à gauche et lève le bras droit, à gauche : une enseigne ; celle de droite regarde à droite, lève le bras droit et tient une enseigne transversale dans la main gauche.
4,375 g ; 1 h ; MER/06/ZON/F26.15 (103).

A58. Rome, 249-251, *RIC* 21b, Eauze 894.
IMP C M Q TRAIANVS DECIVS AVG, buste B2.
PA-NNON-IAE, les deux Pannonies debout et de face, celle de gauche regarde à gauche et lève le bras droit, à gauche : une enseigne ; celle de droite regarde à droite, lève le bras droit et tient une enseigne transversale dans la main gauche.
4,059 g ; 6 h ; MER/06/ZON/F26 (39).

A59. Rome, 249-251, *RIC* 21b, Eauze 894.
IMP C M Q TRAIANVS DECIVS AVG, buste B2.
PA-NNONIAE (les trois N gravés en miroir), les deux Pannonies debout et de face, celle de gauche regarde à gauche et lève le bras droit, à gauche : une enseigne ; celle de droite regarde à droite, lève le bras droit et tient une enseigne transversale dans la main gauche.
3,728 g ; 5 h ; MER/06/ZON/F26 (41).

A60. Rome, 249-251, *RIC* 29c, Eauze 899.
IMP C M Q TRAIANVS DECIVS AVG, buste B2 (ou mieux : cuirassé avec draperie sur l'épaule gauche).
VICT-ORIA AVG, Victoire marchant à gauche, couronne dans la main droite, palme dans le bras gauche.
4,164 g ; 7 h ; MER/06/ZON/F26.15 (81).

Herennia Etruscilla

A61. Rome, *datum* 250-251 (?), *RIC* 59b, Eauze 940.
HER ETRVSCILLA AVG, buste E2.
PVDICITIA AVG, Pudicitia assise à gauche, la main droite touchant son voile, sceptre transversal dans la main gauche.
3,888 g ; 11 h ; MER/06/ZON/F26.15 (96).

Herennius Etruscus

A62. Rome, 250-251 (?), *RIC* 138, Eauze 943.
Q HER ETR MES DECIVS NOB C, buste C2.
CONCORDIA AVGG, Poignée de mains.
4,384 g ; 7 h ; MER/06/ZON/F26.9.1 (43).

Hostilien

A63. Rome, fin 250-251, *RIC* 177b, Eauze 956.
C VALENS HOSTIL MES QVINTVS N C, buste C2.
MARTI PRO[]NATORI, Mars marchant à droite, lance dans la main droite, bouclier dans la gauche.
3,795 g ; 7 h ; MER/06/ZON/F26.15.15 (42).

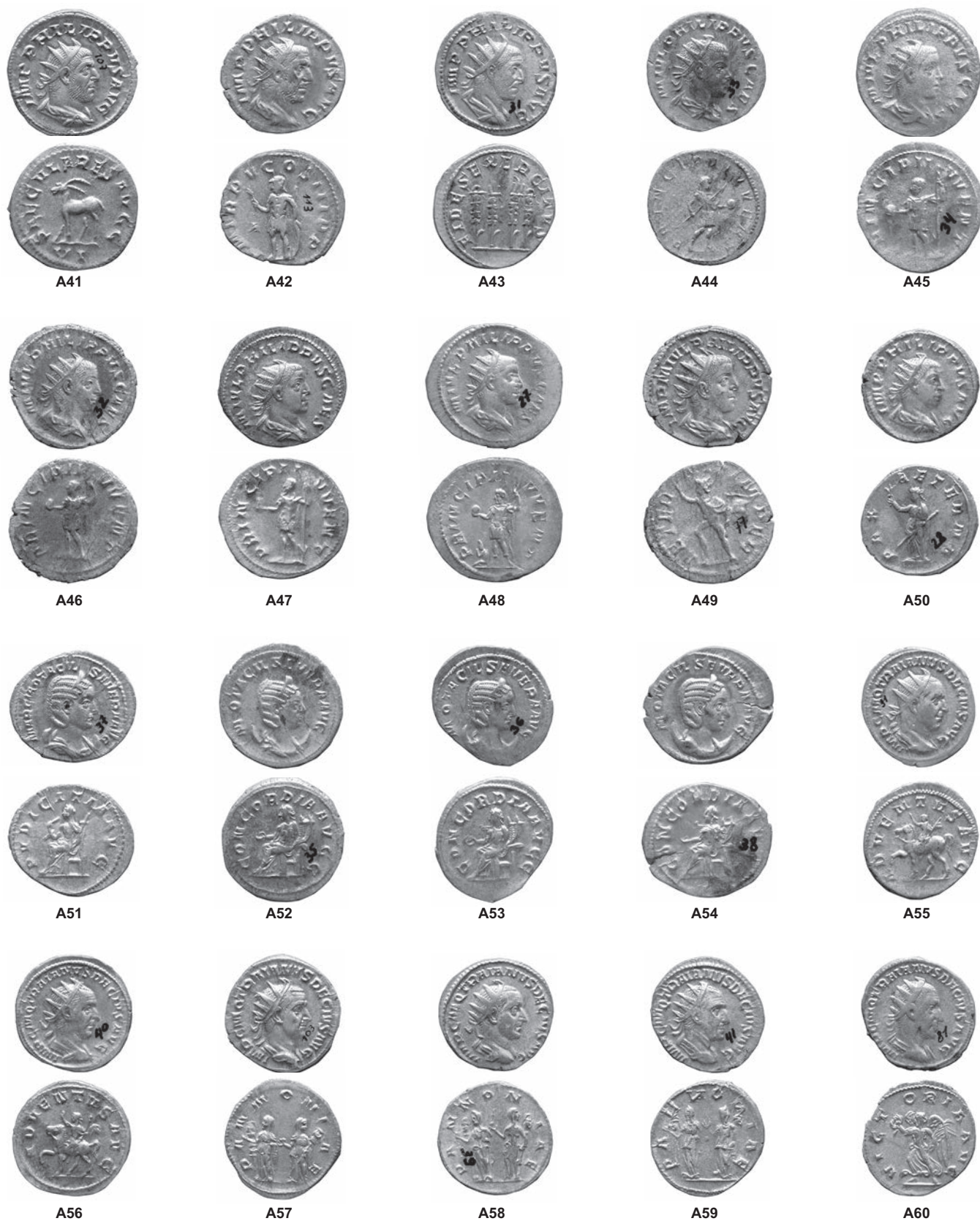


Fig. 25 – Les monnaies en argent A41-A60 (clichés : F. Steyaert, Bibliothèque royale de Belgique ; DAO : N. Bloch, CReA-Patrimoine, ULB).

A64. Rome, fin 250-251, *RIC* 181d, Eauze 958.
C VALENS HOSTIL MES QVINTVS N C, buste C2.
PRINCIPI IVVENTVTIS, Prince debout à gauche, enseigne dans la main droite, lance dans la gauche.
3,748 g ; 11 h ; MER/06/ZON/F26.15 (92).

Trébonien Galle

A65. Rome, 1^{re} émission (251-253), *RIC* 44, Eauze 971.
IMP CAE C VIB TREB GALLVS AVG, buste D2.
PROVIDENTIA AVGG, Providentia debout à gauche, globe dans la main droite, sceptre transversal dans la gauche.
2,608 g ; 5 h ; MER/06/ZON/F26.15.11 (52).

A66. Rome, 2^e émission, phase a (251-253), *RIC* 37, Eauze 977.
IMP CAE C VIB TREB GALLVS AVG, buste D2.
LIBERTAS-AVGG, Libertas debout à gauche, *pileus* dans la main droite, long sceptre dans la gauche.
3,895 g ; 12 h ; MER/06/ZON/F26.9.4 (49).

A67. Rome, 2^e émission, phase a (251-253), *RIC* 37, Eauze 977.
IMP CAE C VIB TREB GALLVS AVG, buste D2.
LIBERTAS AVGG, Libertas debout à gauche, *pileus* dans la main droite, long sceptre dans la gauche.
2,87 g ; 1 h ; MER/06/ZON/F26.15.02 (53).

A68. Rome, 3^e émission (251-253), *RIC* 32, Eauze 990.
IMP CAE C VIB TREB GALLVS AVG, buste D2.
APOLL S-ALVTARI, Apollon debout à gauche, rameau dans la main droite, la main gauche sur une lyre posée sur un rocher.
3,330 g ; 11 h ; MER/06/ZON/F26.15.16 (50).

A69. Rome, 3^e émission (251-253), *RIC* 39, Eauze 992.
IMP CAE C VIB TREB GALLVS AVG, buste D2.
LIBERTAS AVGG, Libertas debout à gauche, *pileus* dans la main droite, sceptre transversal dans la gauche et s'appuyant sur une colonne.
3,219 g ; 12 h ; MER/06/ZON/F26.15 (97).

A70. Rome, 3^e émission (251-253), *RIC* 41, Eauze 994.
IMP CAE C VIB TREB GALLVS AVG, buste D2.
PIETAS AVGG, Pietas debout à gauche, les deux mains levées ; à gauche : un autel.
3,363 g ; 5 h ; MER/06/ZON/F26.15 (89).

A71. Rome, 4^e émission (251-253), *RIC* 48a, Eauze 998.
IMP CAE C VIB TREB GALLVS AVG, buste D2.

VICT-ORIA AVG-G, Victoire debout à gauche, couronne dans la main droite, palme dans la gauche.
3,96 g ; 5 h ; MER/06/ZON/F26.15 (116).

A72. Rome, 5^e émission (251-253), *RIC* 69, Eauze 999.
IMP C C VIB TREB GALLVS AVG, buste D2.
IVNO MARTIALIS, Junon assise à gauche, épis de blé dans la main droite, sceptre dans la gauche.
2,966 g ; 6 h ; MER/06/ZON/F26.15.21 (51).

A73. Rome, 5^e émission (251-253), *RIC* 72, Eauze 1003.
IMP C C VIB TREB GALLVS AVG, buste D2.
PIETAS AVGG, Pietas debout à gauche, les deux mains levées ; à gauche : un autel.
4,196 g ; 6 h ; MER/06/ZON/F26.15 (79).

Volusien

A74. Rome, 2^e émission, phase a (251-253), *RIC* 168, Eauze 1055.
IMP CAE C VIB VOLVSIANO AVG, buste D2.
CONCORDIA AVGG, Concordia assise à gauche, *patera* dans la main droite, deux *cornucopiae* dans le bras gauche.
3,088 g ; 1 h ; MER/06/ZON/F26 (44).

A75. Rome, 2^e émission, phase a (251-253), *RIC* 168, Eauze 1055.
IMP CAE C VIB VOLVSIANO AVG, buste D2.
CONCORDIA AVGG, Concordia assise à gauche, *patera* dans la main droite, deux *cornucopiae* dans le bras gauche.
3,938 g ; 1 h ; MER/06/ZON/F26.15 (47).

A76. Rome, 2^e émission, phase a (251-253), *RIC* 168, Eauze 1055.
IMP CAE C VIB VOLVSIANO AVG, buste D2.
CONCORDIA AVGG, Concordia assise à gauche, *patera* dans la main droite, deux *cornucopiae* dans le bras gauche.
4,189 g ; 7 h ; MER/06/ZON/F26.15 (115).

A77. Rome, 2^e émission, phase a (251-253), *RIC* 186, Eauze 1062.
IMP CAE C VIB VOLVSIANO AVG, buste D2.
VIRTUS-AVGG, Virtus debout à gauche, la main droite sur un bouclier, lance dans la main gauche.
3,318 g ; 7 h ; MER/06/ZON/F26.12.3 (45).

A78. Rome, 2^e émission, phase a (251-253), *RIC* 186, Eauze 1062.
IMP CAE C VIB VOLVSIANO AVG, buste D2.

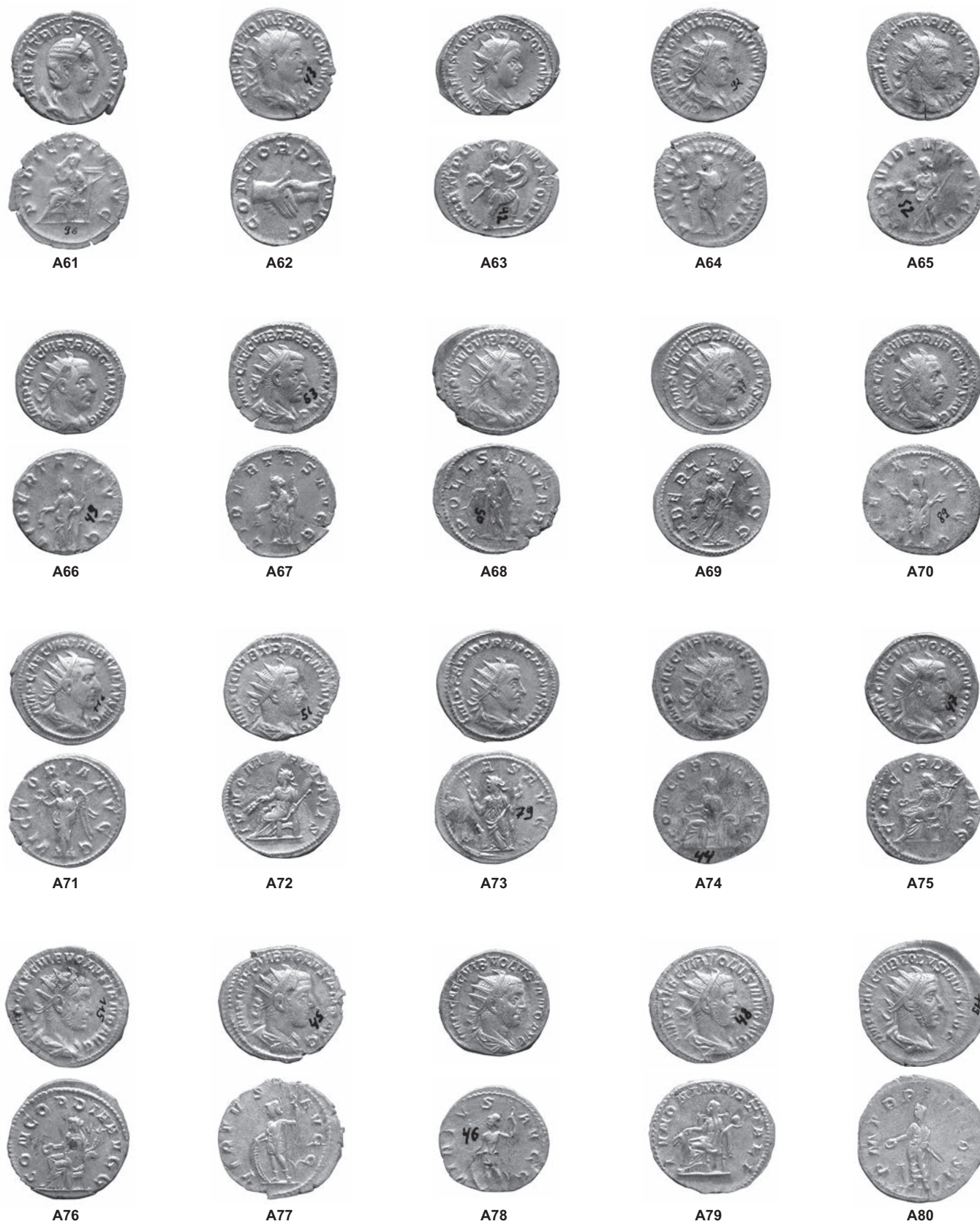


Fig. 26 – Les monnaies en argent A61-A80 (clichés : F. Steyaert, Bibliothèque royale de Belgique ; DAO : N. Bloch, CReA-Patrimoine, ULB).

VIRTUS-AVGG, Virtus debout à gauche, la main droite sur un bouclier, lance dans la main gauche.
3,522 g ; 11 h ; MER/06/ZON/F26.9.2 (46).

A79. Rome, 3^e émission (251-253), *RIC* 177, Eauze 1073.
IMP CAE C VIB VOLVSIANO AVG, buste D2.
I-VNONI MARTIALI, Junon assise à gauche, épis de blé (?) dans la main droite, globe dans la gauche.
3,980 g ; 7 h ; MER/06/ZON/F26.11.1 (48).

A80. Rome, 4^e émission (251-253), *RIC* 141, Eauze 1078.
IMP CAE C VIB VOLVSIANO AVG, buste D2.
P M TR P IIII COS II, Empereur debout à gauche, *patera* dans la main droite, bâton dans la gauche ; à gauche : un autel.
3,182 g ; 6 h ; MER/06/ZON/F26.15 (119).

Émilien

A81. Rome, 253, *RIC* 9, Eauze 1114.
IMP AEMILIANVS PIVS FEL AVG, buste D2.
ROMAE AETERN, Roma debout à gauche, phénix dans la main droite, sceptre transversal dans la gauche ; à droite : un bouclier.
3,311 g ; 6 h ; MER/06/ZON/F26.15.09 (54).

Valérien et Gallien

Rome

Valérien

A82. Rome, printemps-fin 254, *RIC* 89, Eauze 1135.
IMP C P LIC VALERIANVS AVG, buste D1.
FIDES MILITVM, Fides debout avec deux enseignes, une dans chaque main.
4,555 g ; 12 h ; MER/06/ZON/F26.16 (57).

A83. Rome, printemps-fin 254, *RIC* 125, Eauze 1141.
IMP C P LIC VALERIANVS AVG, buste D1.
VICT-ORIA AVGG, Victoire debout à gauche, couronne dans la main gauche, palme dans la droite.
3,189 g ; 11 h ; MER/06/ZON/F26.15 (118).

Gallien

A84. Rome, janvier 254, *RIC* 181, Eauze 1212.
IMP C P LIC GALLIENVS AVG, buste D2.
VIRTUS A-VGG, Virtus debout à gauche, bouclier dans la main droite, lance dans la gauche.
2,502 g ; 4 h ; MER/06/ZON/F26.15 (66).

Viminacium

Valérien

A85. *Viminacium*, début 254, *RIC* 236, Göbl 804d.
IMP VALERIANVS P AVG, buste D2.
CONCOR LEGG, Concordia assise à gauche, *patera* dans la main droite, deux *cornucopiae* dans la main gauche.
2,924 g ; 12 h ; MER/06/ZON/F26.15.22 (56).

Cologne

Valérien

A86. Cologne, autour de 257-258, Elmer 13, Eauze 1449.
VALERIANVS P F AVG, buste D1.
ORIE-N-S AVGG, Sol marchant à gauche, main droite levée, fouet dans la gauche.
2,733 g ; 12 h ; MER/06/ZON/F26.15 (102).

A87. Cologne, autour de 259-juillet-août 260, Elmer 75, Eauze 1454.

VALERIANVS P F AVG, buste D1.

ORIE-N-S AVGG, Sol debout à gauche, main droite levée, globe dans la gauche.
2,639 g ; 1 h ; MER/06/ZON/F26.15 (114).

A88. Cologne, autour de 259-juillet-août 260, Elmer 74, Eauze 1460.

VALERIANVS P F AVG, buste D1.

DEO VO-LKANO, Temple avec Vulcanus debout, marteau dans la main droite ; à gauche : une enclume.
4,609 g ; 7 h ; MER/06/ZON/F26.15.19 (55).

Gallien

A89. Cologne, autour de 257-258, Elmer 27, Göbl 875b, Eauze 1468.

IMP GALLIENVS P AVG, buste B1 (draperie sur l'épaule).
VIC-T GERMANICA, Victoire debout allant à droite, couronne dans la main droite, trophée sur l'épaule gauche.
4,000 g ; 11 h ; MER/06/ZON/F26.15 (72).

A90. Cologne, autour de 257-258, Elmer 40, Eauze 1479.
GALLIENVS P F AVG, buste G1 à gauche.
GERMANICV-S MAX V, Trophée avec deux prisonniers.
3,977 g ; 5 h ; MER/06/ZON/F26.15 (69).

A91. Cologne, autour de 257-258, Elmer 54, Eauze 1489.
GALLIENVS P F AVG, buste B1.
VIR-TVS AVGG, Virtus debout à droite, lance dans la main droite, enseigne dans la gauche.
3,066 g ; 5 h ; MER/06/ZON/F26.032.05 (68).

A92. Cologne, autour de 257-258, Elmer 54, Eauze 1489.
GALLIENVS P F AVG, buste B1.
VIRTUS-A-VGG, Virtus debout à droite, lance dans la main droite, enseigne dans la gauche.
3,632 g ; 6 h ; MER/06/ZON/F26.15 (104).

A93. Cologne, autour de 257-258, Elmer 55, Eauze 1490.
GALLIENVS P F AVG, buste B1.
GERMANICVS MAX V, Trophée avec deux prisonniers.
3,625 g ; 7 h ; MER/06/ZON/F26.032.02 (65).

A94. Cologne, autour de 257-258, Elmer 55, Eauze 1490.
GALLIENVS P F AVG, buste B1.



Fig. 27 – Les monnaies en argent A81-A100 (clichés : F. Steyaert, Bibliothèque royale de Belgique ; DAO : N. Bloch, CReA-Patrimoine, ULB).

GERMANICVS MAX V, Trophée avec deux prisonniers.
3,078 g ; 5 h ; MER/06/ZON/F26.15 (87).

A95. Cologne, autour de 257-258, Elmer 55, Eauze 1490.
GALLIENVS P F AVG, buste B1.
GERMANICVS MAX V, Trophée avec deux prisonniers.
3,207 g ; 7 h ; MER/06/ZON/F26.15 (117).

A96. Cologne, autour de 257-258, Elmer 57, Eauze 1492.
GALLIENVS P F AVG, buste B1.
VICT GE-RMANICA, Victoire marchant à droite et placée sur un globe, couronne dans la main droite, trophée sur l'épaule gauche ; à gauche et à droite du globe : un prisonnier.
3,650 g ; 12 h ; MER/06/ZON/F26.15 (108).

A97. Cologne, autour de 257-258, Elmer 59c, Göbl 872, Eauze 1495.
GALLIENVS P F AVG, buste B1.
GERMANICVS MAX V, Trophée avec deux prisonniers.
3,037 g ; 5 h ; MER/06/ZON/F26.15 (82).

A98. Cologne, autour de 257-258, Elmer 59c, Göbl 872n, Eauze 1495.
GALLIENVS P F AVG, buste B1.
GERMANICVS MAX V, Trophée avec deux prisonniers.
4,388 g ; 5 h ; MER/06/ZON/F26.15 (99).

A99. Cologne, autour de 257-258, Elmer 59e, Eauze 1497.
GALLIENVS P F AVG, buste B1.
VICT GE-RMANICA, Victoire marchant à droite et placée sur un globe, couronne dans la main droite, trophée sur l'épaule gauche ; à gauche et à droite du globe : un prisonnier.
3,285 g ; 6 h ; MER/06/ZON/F26.15 (70).

A100. Cologne, autour de 259-juillet-août 260, Elmer 83, Göbl 893h, Eauze 1501.
GALLIENVS P F AVG, buste B1.
VICT GER-MANICA, Victoire marchant à gauche, couronne dans la main droite, trophée dans la gauche ; à gauche à ses pieds : un captif (frappe faible ; détails difficiles à interpréter).
3,412 g ; 5 h ; MER/06/ZON/F26.15 (67).

A101. Cologne, autour de 259-juillet-août 260, Elmer 83, Göbl 893h, Eauze 1501.
GALLIENVS P F AVG, buste B1.
VICT G-ER-MANICA, Victoire marchant à gauche, couronne dans la main droite, trophée dans la gauche ; à gauche à ses pieds : un captif.
2,140 g ; 7 h ; MER/06/ZON/F26.11.2 (74).

A102. Cologne, autour de 259-juillet-août 260, Elmer 83, Göbl 893h, Eauze 1501.

GALLIENVS P F AVG, buste B1.
VICT G-ER-MANICA, Victoire marchant à gauche, couronne dans la main droite, trophée dans la gauche ; à gauche à ses pieds : un captif.
2,068 g ; 12 h ; MER/06/ZON/F26.15 (95).

A103. Cologne, autour de 259-juillet-août 260, Elmer 84, Eauze 1502.
GALLIENVS P F AVG, buste B1.
VICT GER-MANICA, Victoire marchant à gauche, couronne dans la main droite, palme dans la gauche.
3,489 g ; 11 h ; MER/06/ZON/F26.15 (85).

A104. Cologne, autour de 259-juillet-août 260, Elmer 85, Eauze 1505.
GALLIENVS P F AVG, buste G1 à gauche.
DEO M-ARTI, Temple avec Mars debout, main droite sur un bouclier, lance dans la main gauche.
3,134 g ; 6 h ; MER/06/ZON/F26.15 (71).

A105. Cologne, autour de 259-juillet-août 260, Elmer 85, Eauze 1505.
GALLIENVS P F AVG, buste G1g-2.
DEO M-ARTI, Temple avec Mars debout, main droite sur un bouclier, lance dans la main gauche.
2,637 g ; 5 h ; MER/06/ZON/F26.15 (73).

A106. Cologne, autour de 259-juillet-août 260, Göbl 893i, Elmer 88, Eauze 1508.
GALLIENVS P F AVG, buste G1.
VICT GERMANICA, Victoire marchant à gauche, couronne dans la main droite, trophée dans la gauche ; à gauche à ses pieds : un captif.
2,708 g ; 5 h ; MER/06/ZON/F26.15 (83).

Salonine

A107. Cologne, autour de 259-juillet-août 260, Elmer 96, Göbl 902c, Eauze 1518.
SALONINA AVG, buste E2.
DEAE SE-GETIAE, Temple à quatre colonnes dans lequel se trouve Cérès debout, ses mains levées et tenant une pomme dans chaque main.
2,408 g ; 1 h ; MER/06/ZON/F26.15 (101).

A108. Cologne, autour de 259-juillet-août 260, Elmer 96, Göbl 902c, Eauze 1518.
SALONINA AVG, buste E2.
DEAE SE-GETIAE, Temple à quatre colonnes dans lequel se trouve Cérès debout, ses mains levées et tenant une pomme dans chaque main.
2,390 g ; 7 h ; MER/06/ZON/F26.15 (76).

A109. Cologne, autour de 259-juillet-août 260, Elmer 96, Göbl 902, Eauze 1518.



Fig. 28 – Les monnaies en argent A101-A122 (clichés : F. Steyaert, Bibliothèque royale de Belgique et L. Baty, DGO4, SPW ; DAO : N. Bloch, CReA-Patrimoine, ULB).

SALONINA AVG, buste E2.

DEAE SE-GETIAE, Temple à quatre colonnes dans lequel se trouve Cérès debout, ses mains levées et tenant une pomme dans chaque main.

3,566 g ; 7 h ; MER/06/ZON/F26.15 (86).

A110. Cologne, autour de 259-juillet-août 260, Elmer 97, Eauze 1520.

SALONINA AVG, buste E2.

FELIC[itas] PVBLICA, Felicitas assise à gauche, caducée dans la main droite, corne d'abondance dans la gauche.

2,551 g ; 6 h ; MER/06/ZON/F26.15 (75).

A111. Cologne, 259-260.

SALONINA AVG, buste E2.

Incuse.

3,175 g ; - h ; MER/06/ZON/F26.15 (84).

Valérien II

A112. Cologne, autour de 257-258, Elmer 63/65, Eauze 1523. VALERIANVS CAES, buste C2.

IOVI CRESCENTI, Jupiter enfant assis sur une chèvre debout à droite.

3,338 g ; 11 h ; MER/06/ZON/F26.14.1 (58).

A113. Cologne, autour de 257-258, Elmer 63/65, Eauze 1523. VALERIANVS CAES, buste C2.

IOVI CRESCENTI, Jupiter enfant assis sur une chèvre debout à droite.

2,856 g ; 1 h ; MER/06/ZON/F26.15 (62).

A114. Cologne, autour de 257-258, Elmer 63/65, Eauze 1523. VALERIANVS CAES, buste C2.

IOVI CRESCENTI, Jupiter enfant assis sur une chèvre debout à droite.

3,344 g ; 11 h ; MER/06/ZON/F26.15 (105).

A115. Cologne, autour de 257-258, Elmer 63/65, Eauze 1523. VALERIANVS CAES, buste C2.

IOVI CRESCENTI, Jupiter enfant assis sur une chèvre debout à droite.

3,224 g ; 12 h ; MER/06/ZON/F26.12.1 (59).

A116. Cologne, autour de 257-258, Elmer 64/66 ; Eauze 1525. VALERIANVS CAES, buste C2.

PIETAS AVGG, Objets cultuels : *lituus*, *culter*, vase, *simpulum*, *aspergillum*.

2,722 g ; 6 h ; MER/06/ZON/F26.15.24 (61).

A117. Cologne, autour de 257-258, Elmer 67a, Eauze 1526.

VALERIANVS CAES, buste C2.

IOVI CRESCENTI, Jupiter enfant assis sur une chèvre debout à droite.

3,083 g ; 5 h ; MER/06/ZON/F26.14.4 (60).

A118. Cologne, autour de 257-258, Elmer 67a, Eauze 1526.

VALERIANVS CAES, buste C2.

IOVI CRESCENTI, Jupiter enfant assis sur une chèvre debout à droite.

3,363 g ; 5 h ; MER/06/ZON/F26.15 (90).

A119. Cologne, autour de 257-258, Elmer 67a, Eauze 1526.

VALERIANVS CAES, buste C2.

IOVI CRESCENTI, Jupiter enfant assis sur une chèvre debout à droite.

2,97 g ; 12 h ; MER/06/ZON/F26.15 (9).

A120. Cologne, 258, Elmer 68, Eauze 1527.

DIVO VALERIANO CAES, buste C2.

CONS[acra]TIO, Aigle volant à droite portant Valérien II assis à gauche.

2,688 g ; 11 h ; MER/06/ZON/F26.15 (110).

Salonin

A121. Cologne, printemps 258-été 260, Elmer 69/107, Eauze 1532.

SALON VALERIANVS CAES, buste C2.

PIETAS AVG, Objets cultuels : *lituus*, *culter*, vase, *simpulum*, *aspergillum*.

3,00 g ; 1 h ; MER/06/ZON/F26.15.07 (64).

A122. Cologne, printemps 258-été 260, Elmer 105, Göbl 915e, Eauze 1533.

SALON VALERIANVS CAES, buste C2.

SPES PVBLICA, Spes marchant à gauche, une fleur dans la main droite et la main gauche soulevant sa robe.

2,420 g ; 7 h ; MER/06/ZON/F26.15.23 (63).

Monnaies retrouvées sur la plaque votive (fig. 29)

B1. Hadrien, Rome, sesterce, 117-124 (style).

]NVS[, tête laurée à droite.

Fruste.

Ae : 22,81 g ; - h ; très usée ; MER/06/ZON/F26.5 (123).

B2. Antonin le Pieux pour Faustine I, Rome, sesterce, 141-168, *RIC* 1124 (type), *BMC* 1519 (type).

]A FAV – STINA, buste drapé de Faustina I à droite.

AVGV – S[, S/C, Vesta debout à gauche, *palladium* dans la main droite, sceptre dans la main gauche.

Ae : 25,18 g ; 11 h ; usée ; MER/06/ZON/F26.8 (126).

B3. Marc Aurèle, Rome, sesterce, ca 167, *RIC* 948 (type)

]VS AVG-], tête laurée de Marc Aurèle à droite.

]– IMP II[, S/C, Victoire marchant à gauche, couronne dans la main droite, palme dans la main gauche.

Ae : 19,97 g ; 5 h ; usée ; MER/06/ZON/F26.6 (124).

B4. Marc Aurèle pour Lucius Verus, Rome, sesterce, 168-169, *RIC* 1476 ou 1483.



Fig. 29 – Les monnaies en bronze B1-B4 (clichés : F. Steyaert, Bibliothèque royale de Belgique et L. Baty, DGO4, SPW ; DAO : N. Bloch, CRéA-Patrimoine, ULB).

]S AVG ARM – [, tête laurée de Lucius Verus à droite.
 TR[, FORT RED (en exergue), S/C, Fortuna assise à gauche, gouvernail dans la main droite, corne d'abondance dans la main gauche.
 Ae : 19,75 g ; 6 h ; usée ; MER/06/ZON/F26.7 (125).

J. v. H.

DATATION ET NATURE DU DÉPÔT

Il reste à présent à s'interroger sur la datation et la nature de ce dépôt ainsi que sur les raisons de son enfouissement. Une première constatation : l'ensemble est très homogène sur le plan chronologique. Les chaudrons de type Künzl NE1 et Eggers 14, la fiole en verre de type Isings 102b, les cuillères à appendices ainsi que le petit coffret composite en bois et éléments en métal sont des objets utilisés aux III^e et IV^e s. apr. J.-C. Cette datation est également renforcée par la plaquette aux Cavaliers danubiens, dont le culte se diffuse à la même époque. Enfin, les 122 antoniniens (de 215 à 259-260) et les quatre sesterces (du II^e s. mais usés³⁵) semblent avoir été thésaurisés vers 260.

Nous pouvons donc en déduire que, dans les années 260 apr. J.-C., un habitant de la *villa* a rassemblé quelques

35. La survivance tardive du numéraire du Haut-Empire est un phénomène désormais bien connu, voir *supra*, p. 227 et, dernièrement, Doyen, 2009.

biens et les a déposés dans une fosse. Les proportions de cette fosse par rapport au lot ainsi que la stratigraphie montrent qu'elle fut creusée à cette occasion, au sein d'une salle semi-enterrée située à l'arrière du corps de logis. Dans quel but ? Certains dépôts ne laissent aucun doute quant à leur définition : la quantité et/ou la nature des objets ensevelis dans certains dépôts permettent de les interpréter comme des cachettes de biens précieux (comme par exemple à Eauze, voir Schaad dir., 1992) ou des réserves de bronzier (comme peut-être à Dury ; voir Quérel, Feugère, 2000), tandis que d'autres, par leur contexte, s'apparentent à des dépôts culturels (comme à Berthouville, voir Deniaux, 2006 ; également Rey-Vodoz, 2006). Mais comment interpréter les nombreux petits dépôts hétéroclites où le contexte archéologique ne permet pas de trancher en faveur de l'une ou l'autre hypothèse ?³⁶

UNE CACHETTE D'OBJETS DE VALEUR

Le dépôt de Merbes-le-Château regroupe des pièces variées, non dénuées de valeur : tous les objets étaient en excellent état lors de l'enfouissement ; les chaudrons et les éléments métalliques du coffret pouvaient toujours

36. Cette question est couramment abordée pour d'autres dépôts ; voir par exemple : Cavalier, 1988, p. 7-13 ; Baratte, Beck dir., 1988, p. 17-19 ; Baratte *et al.*, 1990, p. 101-102 ; Aubin *et al.*, 1999, p. 167-168 ; Kaufmann-Heinimann, 2007, p. 201-205.

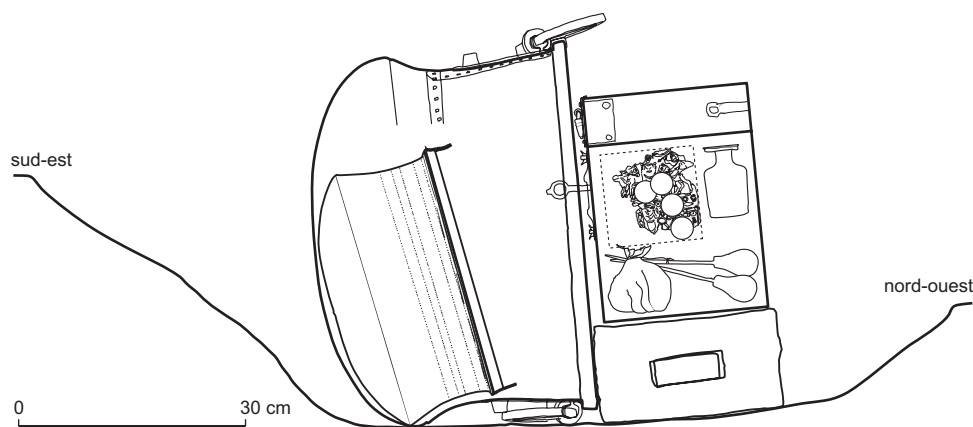


Fig. 30 – Reconstitution du dépôt de Merbes-le-Château (dessin et DAO : A. Stoll, CReA-Patrimoine, ULB).

être vendus pour la refonte. Les dépôts de Bavay et de Dury ont bien montré la variété du mobilier (vaisselle, huisserie, statuettes, etc.) détenu pour la valeur du métal (Boucher, Oggiano-Bitar, 1993 ; Quérel, Feugère, 2000). Les cuillères, non finies et vraisemblablement jamais utilisées, ont pu être détenues en guise de lingots, ce qui représente au total 94,5 g de métal. La fiole en verre a probablement été ajoutée au lot pour son contenu, inconnu mais précieux comme en témoigne la petite quantité de liquide (9 cl). La plaquette en alliage de cuivre, rehaussé d'étain, présentait évidemment, en plus du poids du métal, une valeur marchande due à ses qualités esthétiques et au savoir-faire de l'artisan ; le cas d'Eauze a bien montré que, outre ses 28 000 monnaies d'argent, d'autres objets pouvaient présenter une valeur marchande par la mise en œuvre et le savoir-faire dont ils avaient bénéficié lors de leur confection (Schaad dir., 1992). Enfin, concernant la bourse, il s'agit d'une petite épargne composée de 122 antoniniens en argent et de 4 sesterces en bronze. En admettant qu'un antoninien corresponde au salaire journalier de l'époque (voir *supra*, p. 230), cette épargne revêtira plus ou moins d'importance aux yeux de son détenteur, en fonction de son rang social. D'autres petits lots monétaires ont été mêlés à des dépôts, comme celui de Vaise avec 29 deniers et 52 antoniniens (Aubin *et al.*, 1999, p. 162) ; ces petites épargnes ne nous renseignent-elles pas sur le niveau social de leurs thésaurisateurs ? Quoi qu'il en soit, à Merbes-le-Château, ces quelques objets ont donc pu être rassemblés pour leur valeur marchande et monétaire, bien que cette explication ne s'impose pas d'emblée.

UN DÉPÔT D'OBJETS SACRÉS

Une autre hypothèse serait d'y voir un « lot d'objets sacrés ». Certains sont en effet couramment utilisés comme offrandes dans les lieux de culte : des monnaies dont on ne rappellera pas l'importance dans les sanctuaires³⁷, un liquide précieux – le parfum est une offrande courante en contexte religieux (Scheid, 2002, p. 87) –, deux cuillères non terminées, en d'autres termes non fonctionnelles, revêtant de la sorte un symbolisme religieux remarqué pour d'autres objets (Rey-Vodoz, 2006, p. 229-231) et, enfin, la plaquette dédiée aux Cavaliers danubiens, objet religieux par nature. La présence des chaudrons est plus difficile à expliquer, bien que des recherches récentes aient montré une forme de survivance du culte du Foyer, bien attesté à l'époque de La Tène et encore marqué dans la région de Bavay au II^e s. apr. J.-C., notamment par la présence de chaudrons en terre cuite au sein de certaines tombes (Kruta, Leman-Deliverie, 2007 ; Loridant, 2009, p. 113-115). Par ailleurs, un récent examen critique du dépôt de Neupotz pourrait attester de l'emploi de ce type d'objet en contexte religieux (Schönfelder, 2009). On insistera également sur le caractère organisé du dépôt (fig. 30) : les chaudrons ont été empilés, dressés et calés avec un *tubulus* alors que l'on en a utilisé un autre en guise de tablette sur lequel on a posé le coffret. Au sein de ce dernier, les objets ont été soigneusement disposés avec, au centre, sur la plaquette, les quatre sesterces et, réparties dans les coins, la bourse, les cuillères

37. Parmi de nombreux exemples citons Bourgeois dir., 1999 et Cattelain, Paridaens, 2009.

et la fiole. Le coffret a ensuite été délicatement manipulé – les sesterces étaient encore groupés – et il fut décidé de laisser la clé dans la serrure³⁸ ; ce détail nous paraît curieux dans l'hypothèse d'une cachette d'objets de valeur. Enfin, ce dépôt a été enfoui dans une pièce semi-enterrée que nous interpréterions volontiers comme un lieu de culte privé (voir *supra*, p. 211 et suiv.). Le dépôt de Merbes-le-Château n'est d'ailleurs pas en contradiction avec les dépôts de sanctuaires ayant récemment fait l'objet d'une analyse : diversité des objets et des matériaux, objets fabriqués à dessein ou non, déposés avec minutie, parfois en faible quantité (Dondin-Payre, Kaufmann-Heinimann, 2009). Pour terminer, rappelons encore que des dépôts de nature cultuelle avérée peuvent se rencontrer dans des contextes non spécifiquement religieux : ainsi à proximité de la *villa* de Kohlhunden en Bavière (Czysz, Scholz, 2002-2003), une fosse a été mise au jour qui contenait un mobilier varié (céramiques, métal, ossements) dont les sigillées portaient des dédicaces religieuses explicites (*AE*, 2002, 1077 ; 1078 ; 1079), témoignant sans doute d'un sacrifice et d'un banquet sacré. Ainsi, à Merbes-le-Château, rien n'empêche donc de penser à un dépôt d'ordre religieux composé d'objets sacrés, même si l'absence de céramique, d'ossements ou de macrorestes ne soutient pas l'hypothèse d'offrandes liées à une cérémonie.

UNE ATTESTATION DU CULTE AUX CAVALIERS DANUBIENS À MERBES-LE-CHÂTEAU ?

La plaquette figurée constitue une découverte exceptionnelle à plusieurs égards. Au vu de l'ensemble des documents dédiés au culte des Cavaliers danubiens, elle présente une qualité de réalisation unique (Tudor, 1969 et 1976). Les ex-voto liés à ce culte se présentent généralement sous la forme de petits monuments en pierre ou sous forme de plaquettes, dont la plupart ont été coulées en plomb, vraisemblablement en raison de sa grande exploitation dans les régions danubiennes³⁹. Quelques rares exemplaires en bronze semblent aussi avoir été coulés (Tudor, 1969, n^{os} 45, 46, 174). Dans ce corpus, l'exemplaire de Merbes-le-Château se singularise autant par sa matière, peu courante, que par sa technique, le repoussé. Mais il étonne encore plus par sa complexité technologique, qui a nécessité un temps de travail important, par sa préciosité, dès lors que l'étamage

imite visuellement l'argent, ainsi que par la qualité de son modelé, assez exceptionnel, alors que, sur les autres exemples connus, les reliefs sont souvent schématiques. Par ailleurs, il s'agit d'un rare témoignage de ce culte danubien retrouvé en Occident (Paridaens, sous presse). Deux autres cas seulement sont attestés au nord des Alpes : le premier, à Port-sur-Saône (Haute-Saône), également en contexte rural, et le second, issu d'un *mithraeum*, à Londres (Tudor, 1969, p. 101-102). À défaut d'éléments-traces significatifs dans la composition chimique de la plaquette, le lieu de production de la pièce est toujours inconnu, même s'il nous semble peu probable que celle-ci ait été confectionnée en Gaules ou en Germanies ; le culte semble en effet avoir été trop peu répandu pour que l'on y ait fabriqué des effigies.

Le culte des Cavaliers danubiens, appelé ainsi en raison de son origine et dont le vrai nom de la divinité nous échappe encore, était très répandu en Pannonie, Mésie, Dalmatie et Dacie. Apparu au II^e s. apr. J.-C., ce culte à mystères se développe surtout au III^e s. et disparaît dès le siècle suivant⁴⁰.

Comment expliquer la présence de cette plaquette aux confins de la cité des Nerviens ? On peut imaginer que la pièce a été rapportée d'un voyage, par un fonctionnaire, par un négociant ou par un militaire. En effet, bien que la chronologie et le développement de la *villa* reflètent plutôt une famille de propriétaires terriens autochtones enrichis au fil des générations, l'idée d'un vétéran nervien ayant fait carrière sur le *limes* danubien et revenu au pays n'est pas impossible⁴¹ ; on peut penser plus spécialement à un fils cadet de la famille ayant choisi le métier des armes dans le but d'accroître ses richesses ou d'accéder à la citoyenneté. De plus, divers travaux ont dernièrement mis en évidence, notamment grâce à la fouille du site de Tiel-Passewaaij, un contact privilégié entre les sites ruraux et militaires ainsi qu'un retour de vétérans dans leur établissement d'origine (Nicolay, 2007 ; Roymans *et al.*, 2007). La plaquette de Merbes-le-Château constituerait dès lors le témoignage, soit d'un soldat parti défendre le *limes* danubien, soit d'un soldat mis au contact du culte *via* des militaires danubiens venus défendre le *limes* rhénan ; on sait en effet que certaines unités militaires bataves ont été augmentées par des recrues thraces ayant pu apporter ce type d'objet dans leurs bagages (Gallet, Le Bohec, 2007, p. 287 ; Nicolay, 2007, p. 166).

38. Sauf si le mécanisme, ouvert, empêchait la sortie de la clé dans cette position, voir Guillaumet, Laude, 2009, p. 21.

39. À l'époque romaine, le plomb est également utilisé comme support pour des inscriptions religieuses, notamment à caractère magique ; voir l'exemple récent de Mayence dans Witteyer, 2004.

40. À propos du culte en général, voir Tudor, 1969 et 1976 ; Popović, 1991 et 1992 ; Mackintosh, 1997 ; Paridaens, sous presse.

41. Bien que les vétérans semblent s'être établis de préférence près du cantonnement de leur ancienne unité (Demougin, 1999, p. 372).

Une autre question est de savoir si le propriétaire vouait un culte aux Cavaliers danubiens ou s'il possédait l'objet pour une autre raison ? Les quelques objets dédiés aux Cavaliers danubiens dans la partie occidentale de l'Empire montrent que ce culte à mystères a été sporadiquement pratiqué dans ces régions ; ils rappellent également que dans l'Empire se côtoyaient des systèmes religieux multiples et que la religion pouvait évoluer et intégrer de nouveaux éléments au fil du temps (Scheid, 2002, p. 154). Ces cultes à mystères (que l'on appelle encore parfois cultes « orientaux ») ne sont pas à opposer aux religions traditionnelles romaines, puisqu'elles sont toutes destinées à améliorer la vie du monde réel (Bonnet *et al.* dir., 2006). Les rites de ces cultes, tels qu'ils figurent sur la plaquette de Merbes-le-Château, étaient simplement pratiqués dans le but de rechercher de l'intimité avec la divinité (Scheid, 2002, p. 153). Dans ce contexte, on ne s'étonnera pas de trouver des attestations de ces cultes, loin de leur région « d'origine ». Quelle que soit l'explication que l'on donnera au dépôt, on ne peut exclure l'utilisation de la plaquette à des fins religieuses au sein de la *villa*.

UN LOT D'OBJETS « CURIEUX »

La présence d'une plaquette dédiée à un culte « exotique » pourrait illustrer un autre phénomène intéressant et mis au jour à Eauze notamment (Schaad dir., 1992, p. 336-337) : la volonté de la part des notables de détenir des objets « curieux ». De la même manière, l'architecture et le mobilier de la *villa* de Merbes-le-Château suggèrent un propriétaire riche et cultivé ayant pu acquérir cette plaquette par goût esthétique, l'objet n'ayant alors jamais été utilisé à des fins religieuses. Nous avons par ailleurs évoqué la qualité technologique de cet objet, détail qui n'a pas dû échapper à son détenteur. Cela nous pousse également à nous interroger sur la présence de cuillères dont la confection n'a pas été terminée ; où s'est-on procuré de tels objets et dans quel but ?

Cela nous amène à une dernière constatation : il semble qu'il y ait eu une « sélection » des objets avant leur enfouissement, car ils sont tous en bon état et l'on a apporté un soin particulier à leur rangement ; c'est ce que laisse supposer l'utilisation des *tubuli* pour caler les chaudrons et pour éviter que le coffret ne soit posé à même le sol. Ces quelques objets paraissent avoir eu plus qu'une valeur marchande aux yeux de leur propriétaire : valeur sentimentale ou religieuse, bien qu'une hypothèse n'exclue pas l'autre.

Petite cachette d'objets de valeur, d'objets sacrés ou dépôt d'objets personnels oublié ? Aucune explication ne nous satisfait pleinement car c'est plutôt dans l'assemblage du dépôt que dans sa nature que se situe, pour nous, son intérêt. Certains objets enrichissent nos connaissances par leur technique de fabrication (cuillères, plaquette) et d'autres par la composition de leurs alliages chimiques (coffret et plaquette). La qualité de conservation a aussi permis une reconstitution fiable du coffret et de son fonctionnement. Enfin, la circulation monétaire et le culte aux Cavaliers danubiens qui sont illustrés ici offrent également un grand intérêt.

Le dépôt de Merbes-le-Château, trop modeste, ne permet pas de se faire une idée sur son propriétaire. Homme, femme, vétéran, négociant ou dévot, ce dernier n'aura par ailleurs jamais eu l'occasion de venir récupérer ses biens. Pour quelle raison ? Ici encore les explications peuvent être nombreuses ; notons toutefois que le site est abandonné dans les mêmes années 260⁴², à un moment où le nord de la Gaule connaît une situation troublée et où, nous l'avons vu, une série de trésors monétaires sont enfouis. Une fois encore, la découverte d'un dépôt d'objets précieux, fût-il mis au jour en contexte archéologique, engendre plus de questions qu'elle n'en résout.

N. P.

42. Le seul élément postérieur est un double sesterce de Postume (frappé en 265), trouvé hors contexte.

BIBLIOGRAPHIE

ABRÉVIATIONS

- BMC* *Coins of the Roman Empire in the British Museum.*
RIC *The Roman Imperial Coinage.*

SOURCES ANTIQUES

HISTORIA AUGUSTA

Scriptores Historiae Augustae, II, éd. Ch. Samberger, W. Seyfarth et E. Hohl, Leipzig, Teubner (coll. *Bibliotheca Scriptorum Graecorum et Romanorum Teubneriana*), 5^e éd., 1971 (réimpr. 1997).

PLINE L'ANCIEN

Naturalis Historia, V, livres XXXI-XXXVII, éd. J. Ludwig et K. Mayhoff, Leipzig, Teubner (coll. *Bibliotheca Scriptorum Graecorum et Romanorum Teubneriana*), 1897 (réimpr. 1986).

ZOSIME

Histoire Nouvelle, I, livres I et II, éd. et trad. F. Paschoud, Paris, Les Belles Lettres (coll. des Universités de France, série grecque), 1971.

BIBLIOGRAPHIE

AMAND M.

1975 : *Atelier de bronzier d'époque romaine à Blicquy*, Bruxelles, Service national des fouilles (coll. *Archaeologia Belgica*, 171), 47 p.

ARMINJON D., BILIMOFF M.

1998 : *L'Art du métal : vocabulaire technique*, Paris, Caisse nationale des monuments historiques et des sites, éd. du Patrimoine, Imprimerie nationale (coll. Principes d'analyse scientifique), 365 p.

AUBIN G., BARATTE F., LASCoux J.-P., METZGER C.

1999 : *Le Trésor de Vaise à Lyon*, Lyon, Service régional de l'archéologie (coll. Documents d'archéologie en Rhône-Alpes, série lyonnaise, 17), 191 p.

AUTHOM N., PARIDAENS N.

2008 : « Merbes-le-Château/Labuissière et Erquelinnes/Solre-sur-Sambre, la villa gallo-romaine du "Champ de Saint-Éloi" : bilan de la première campagne de fouilles », *Chronique de l'archéologie wallonne*, 15, p. 44-47.

2009 : « Merbes-le-Château/Labuissière, la villa gallo-romaine du "Champ de Saint-Éloi" : bilan des deux premières campagnes de fouilles (2006-2007) », *Chronique de l'archéologie wallonne*, 16, p. 42-45.

Sous presse : « La villa gallo-romaine du "Champ de Saint-Éloi" : bilan de la troisième campagne de fouilles », *Chronique de l'archéologie wallonne*.

BAKKER L.

1993 : « Raetien unter Postumus: das

Siegesdenkmal einer Juthungenschlacht im Jahre 260 n. Chr. aus Augsburg », *Germania*, 71, p. 369-386.

BARATTE F., BECK F. (DIR.)

1988 : *Orfèverie gallo-romaine : le trésor de Rethel*, Paris, Picard (coll. Millénaires, dossier 1), 172 p.

BARATTE F., LE BOT-HELLY A., HELLY B., DEPASSIOT M.-C., LANGLET V.

1990 : *Le Trésor de la place Camille-Jouffray à Vienne (Isère) : un dépôt d'argenterie et son contexte archéologique*, Paris, éd. du CNRS (coll. Suppl. à *Gallia*, 50), 120 p.

BASSANI M.

2008 : *Sacraria : ambienti e piccoli edifici per il culto domestico in area vesuviana*, Rome, Quasar (coll. *Antenor Quaderni*, 9), 269 p.

BASTIEN P.

1967 : *Le Monnayage de bronze de Postume*, Wetteren, éd. Cultura (coll. Numismatique romaine : essais, recherches et documents, 3), 239 p.

BAYET T.

2002 : *Le Monnayage en argent produit par l'atelier de Trèves, de 294 à 358-360 apr. J.-C.*, Thèse de doctorat, Université catholique de Louvain, 2 vol.

BERNHARD H., ENGELS H.-J., ENGELS R., PETROVSKY R.

1990 : *Der römische Schatzfund von Hagenbach*, Mayence, Verlag des römisch-germanischen Zentralmuseums (coll. Kleine Reihe im Glanzfolieneinband), 48 p., 7 pl.

BONNET C., RÜPKE J., SCARPI P. (DIR.)

2006 : *Religions orientales, culti misterici : neue Perspektiven, nouvelles perspectives, prospettive nuove*, Stuttgart, Franz Steiner Verlag (coll. Potsdamer Altertumswissenschaftliche Beiträge, 16), 269 p.

BOUCHER S., OGGIANO-BITAR H.

1993 : *Le Trésor des bronzes de Bavay*, Lille, Université Charles-de-Gaulle-Lille-III (coll. hors série à la *Revue du Nord*, 3), 143 p.

BOURGEOIS L. (DIR.)

1999 : *Le Sanctuaire rural de Bennecourt : du temple celtique au temple gallo-romain*, Paris, Maison des sciences de l'homme (coll. Documents d'archéologie française, 77), 220 p.

BOUET A.

1999 : *Les Matériaux de construction en terre cuite dans les thermes de la Gaule Narbonnaise*, Talence, Ausonius et Paris, De Boccard (coll. Ausonius Publications, *Scripta antiqua*, 1), 207 p.

BRULET R.

1972 : *La Nécropole gallo-romaine de la Thure à Solre-sur-Sambre*, Bruxelles, Centre national de recherches archéologiques en Belgique (coll. Répertoires archéologiques, série B, 7), 92 p.

BRULET R. (DIR.)

1981-1983 : *Braives gallo-romain I et II*, Louvain-la-Neuve, Institut supérieur d'archéologie et d'histoire de l'art (coll. Publications d'histoire de l'art et d'ar-

- chéologie de l'Université catholique de Louvain 26 et 32), 2 vol., 220 p. et 216 p.
2009 : *Les Romains en Wallonie*, Bruxelles, éd. Racine, 622 p.
- BRULET R., COULON G.**
1977 : *La Nécropole de la rue Perdue à Tournai*, Louvain-la-Neuve, Institut supérieur d'archéologie et d'histoire de l'art (coll. Publications d'histoire de l'art et d'archéologie de l'Université catholique de Louvain, 7), 154 p.
- BRULET R., DEMANET J.-C. (DIR.)**
1993 : *Liberchies -II- Vicus gallo-romain : sondages, zone d'habitat au sud de la voie antique*, Louvain-la-Neuve, Département d'archéologie et d'histoire de l'art (coll. Publications d'histoire de l'art et d'archéologie de l'Université catholique de Louvain, 82), 322 p.
- BRULET R., DEWERT J.-P., VILVORDER F. (DIR.)**
2008 : *Liberchies -V- Vicus gallo-romain : habitat de la tannerie et sanctuaire tardif*, Louvain-la-Neuve, Département d'archéologie et d'histoire de l'art (coll. Publications d'histoire de l'art et d'archéologie de l'Université catholique de Louvain, 102), 403 p.
- CAHN H. A., KAUFMANN-HEINIMANN A.**
1984 : *Der spätromische Silberschatz von Kaiseraugst*, Derendingen, Habegger (coll. Basler Beiträge zur Ur- und Frühgeschichte, 9), 2 vol., 451 p. et 235 pl.
- CATTELAÏN P., PARIDAENS N.**
2009 : *Le Sanctuaire tardo-romain du « Bois des Noël » à Matagne-la-Grande : nouvelles recherches (1994-2008) et réinterprétation du site*, Bruxelles et Treignes, CReA et Cedarc (coll. Études d'archéologie, 2 ; Artefacts, 12), 139 p.
- CAVALIER O.**
1988 : *Le Trésor d'Apt : un ensemble de vaisselle métallique gallo-romaine*, Avignon, Fondation du musée Calvet, 120 p.
- CHRISTOL M.**
1997a : « Les déplacements du collège impérial de 256 à 258 : Cologne, capitale impériale », *Cahiers du Centre Gustave-Glotz*, 8, p. 243-253.
1997b : *L'Empire romain du III^e s. : histoire politique de 192, mort de Commode, à 325, concile de Nicée*, Paris, Errance (coll. Les Hespérides), 287 p.
- CIARALLO A.**
2006 : « Le verre en médecine », in
- BERETTA M., DI PASQUALE G. (DIR.), *Le Verre dans l'Empire romain*, Catalogue d'exposition, Museo degli Argenti, Palais Pitti da Firenze, 2004, Cité des sciences et de l'industrie de Paris, 2006, Paris-Florence-Milan, Cité des sciences et de l'industrie, éd. Giunti, p. 97-107.
- COPE L. H., KING C. E., NORTHOVER J. P., CLAY T.**
1997 : *Metal Analysis of Roman Coins Minted under the Empire*, Londres, British Museum (coll. British Museum Occasional Papers, 120), 161 p.
- CORCORAN S.**
2000 : *The Empire of the Tetrarchs: Imperial Pronouncements and Government, AD 284-324*, Oxford, Clarendon Press, 440 p.
- CZYSZ W., SCHOLZ M.**
2002-2003 : « Die Römervilla am Kühstallweiher bei Marktberdorf-Kohlhunden und das Opferdepot », *Jahrbuch der bayerischen Denkmalpflege*, 56-57, p. 9-14.
- DE BOE G.**
1982 : *Le Sanctuaire gallo-romain dans la plaine de Bieure à Matagne-la-Petite*, Bruxelles, Service national des fouilles (coll. *Archaeologia Belgica*, 251), 69 p.
- DE CLERCQ W.**
2003 : « L'habitat gallo-romain en Flandre-orientale (Belgique) : recherches 1990-2001 dans les civitates Menapiorum et Nerviorum », *Revue du Nord-Archéologie*, 353, p. 161-179.
- DEGBOMONT J.-M.**
1984 (2^e éd.) : *Le Chauffage par hypocauste dans l'habitat privé : de la place Saint-Lambert à Liège à l'Aula Palatina de Trèves*, Liège, Service d'archéologie préhistorique et Centre interdisciplinaire de recherches archéologiques de l'Université de Liège (coll. Études et recherches archéologiques de l'Université de Liège, 17), 240 p.
- DE GREEF G.**
2002 : « Roman Coin Hoards and Germanic Invasions AD 253-269 », *Revue belge de numismatique*, 148, p. 41-99.
- DELMAIRE R. (DIR.)**
1996 : *Le Nord*, Paris, Académie des inscriptions et belles-lettres (coll. *Carte archéologique de la Gaule*, 59), 497 p.
- DEMOUGIN S.**
1999 : « Les vétérans dans la Gaule Belgique et la Germanie Inférieure », in DONDIN-PAYRE M., RAEPSAET-CHARLIER M.-T. (DIR.), *Cités, municipes, colonies : les processus de municipalisation en Gaule et en Germanie sous le Haut-Empire romain*, Paris, Publications de la Sorbonne, p. 355-380.
- DENIAUX E.**
2006 : « Les dédicants du trésor du sanctuaire de Berthouville (cité des *Lexovii*) », in DONDIN-PAYRE M., RAEPSAET-CHARLIER M.-T. (DIR.), *Sanctuaires, pratiques culturelles et territoires civiques dans l'Occident romain*, Bruxelles, Le Livre Timperman, p. 271-295.
- DONDIN-PAYRE M., KAUFMANN-HEINIMANN A.**
2009 : « Trésors et biens des temples. Réflexions à partir de cas des Gaules : Neuvy, Champoulet, Cobannus (Éduens) », *Archiv für Religionsgeschichte*, 11, p. 89-120.
- DOYEN J.-M.**
2007 : *Économie, monnaie et société à Reims sous l'Empire romain : recherches sur la circulation monétaire en Gaule septentrionale intérieure*, Reims, Société archéologique champenoise (coll. *Bulletin de la Société archéologique champenoise*, 100, 2-4), 624 p.
2009 : « Les monnaies », in CATTELAÏN P., PARIDAENS N. (DIR.), *Le Sanctuaire tardo-romain du « Bois des Noël » à Matagne-la-Grande : nouvelles recherches (1994-2008) et réinterprétation du site*, Bruxelles et Treignes, CReA et Cedarc (coll. Études d'archéologie, 2 ; Artefacts, 12), p. 58-64.
- DOYEN J.-M., HUYSSECOM E.**
1984 : « Le dépôt d'imitations radiées de la fin du III^e s. découvert à Choisy-au-Bac (Oise) », *Trésors monétaires*, 6, p. 93-99 et pl. XXIII.
- DUFRAÏNES J.**
2001 : « Petit matériel, d'époques diverses, mis au jour à l'occasion du creusement d'un canal à Pommerœul en 1975 », *Vie archéologique*, 55-56, p. 27-48.
- EGGERS H. J.**
1951 : *Der römische Import im freien Germanien*, Hambourg, Hamburgisches Museum für Völkerkunde und Vorgeschichte (coll. Atlas der Urgeschichte, 1), 212 p., 16 pl., 64 cartes.
- ELMER G.**
1941 : « Die Münzprägung der gallischen

- Kaiser in Köln, Trier und Mailand », *Bonner Jahrbücher*, 146, p. 1-106.
- ERISTOV H., GROETEMBRIL S.**
2006 : « Murs blancs en Gaule : entre économie et raffinement », in « La Peinture antique des Macédoniens aux Omeyyades : 10 siècles de peintures murales », *Dossiers de l'archéologie*, 318, p. 58-61.
- FAUDET I.**
2003-2004 : « Sanctuaires ruraux et uillae en Gaule », in BEDON R., DUPRÉ N. (DIR.), *RUSAMOENUM : les agréments de la vie rurale en Gaule romaine et les régions voisines*, Limoges, Pulim (coll. *Caesarodunum*, 37-38), p. 405-427.
- FOY D.**
2003 : « Le petit façonnage », in FOY D. (DIR.), *Cœur de verre : production et diffusion du verre antique*, Catalogue d'exposition, Lyon, Musée de la Civilisation gallo-romaine, 2003, Lyon, Infolio Éditions, p. 126-131.
- FRANK T. (DIR.)**
1940 : *An Economic Survey of Ancient Rome -V Rome and Italy of the Empire*, Baltimore, The Johns Hopkins University Press, 445 p.
- GALLET S., LE BOHEC Y.**
2007 : « Le recrutement des auxiliaires d'après les diplômes militaires et les autres inscriptions », in SPEIDEL M. A., LIEB H. (DIR.), *Militärdiplomate : die Forschungsbeiträge der Berner Gespräche von 2004*, Stuttgart, Franz Steiner Verlag (coll. *Mavors*, 15), p. 267-292.
- GÖBL R.**
2000 : *Die Münzprägung der Kaiser Valerianus I.-Gallienus-Salonus (253/268), Regalianus (260) und Macrianus-Quintus (260/262)*, Vienne, Verlag der Österreichischen Akademie der Wissenschaften (coll. *Moneta Imperii Romani*, 36, 43/44), 2 vol., 251 p. et 156 pl.
- GOETHERT-POLASCHEK K.**
1977 : *Katalog der römischen Gläser des Rheinischen Landesmuseums Trier*, Mayence, Philipp von Zabern (coll. *Trierer Grabungen und Forschungen*, 9), 352 p., 50 pl.
- GORGET C., GUILLAUMET J.-P. (DIR.)**
2007 : *Le Cheval et la danseuse : à la redécouverte du trésor de Neuvy-en-Sullias*, Catalogue d'exposition, Musée des Beaux-Arts d'Orléans, 13 mars-26 août 2007 et
- Musée du site archéologique départementale de Bavay, 15 janv.-15 juin 2008, Paris, Somogy, 288 p.
- GRICOURT D.**
1990 : « Les premières émissions monétaires de Postume à Trèves », *Trésors monétaires*, 12, p. 31-54.
- GUILLAUMET J.-P., LAUDE G.**
2009 : *L'Art de la serrurerie gallo-romaine : l'exemple de l'agglomération de Vertault (France, Côte-d'Or)*, Dijon, éd. universitaires de Dijon (coll. *Art, Archéologie et Patrimoine*), 158 p.
- GUIRAUD H.**
1992 : « Les cuillers », in SCHAAD D. (DIR.), *Le Trésor d'Eauze : bijoux et monnaies du III^e siècle après J.-C.*, Toulouse, Association pour la promotion du patrimoine archéologique et historique en Midi-Pyrénées, p. 102-106.
- HABEREY W.**
1942 : « Spätantike Gläser aus Graben von Mayen », *Bonner Jahrbücher*, 147, p. 249-284.
- HIERNARD J.**
1983 : « Monnaies d'or et histoire de l'Empire gallo-romain », *Revue belge de numismatique*, 129, p. 61-90.
- HOLLARD D.**
1992 : « La théaurisation du monnayage de bronze de Postume : structure et chronologie des dépôts monétaires », *Trésors monétaires*, 13, p. 73-105.
1995 : « La crise de la monnaie dans l'Empire romain au III^e s. apr. J.-C. : synthèse des recherches et résultats nouveaux », *Annales. Histoire, Sciences sociales*, 1995/5, p. 1045-1078.
- ISINGS C.**
1957 : *Roman Glass from Dated Finds*, Groningen, Wolters-Noordhoff (coll. *Archaeologica Traiectina*, 2), 185 p.
- KASPAREK N., WILHELM J. C.**
2001 : « Für die Schönheit im Jenseits? Zu Fund und Rekonstruktion spätromischer Kästchen aus Trier, St. Matthias », *Funde und Ausgrabungen im Bezirk Trier*, 33, p. 47-62.
- KAUFMANN-HEINIMANN A.**
2007 : « Trois trésors de sanctuaires en Gaule centrale : Sceaux-du-Gâtinais, Champoulet, Neuvy-en-Sullias », in GORGET C., GUILLAUMET J.-P. (DIR.),
- Le Cheval et la danseuse : à la redécouverte du trésor de Neuvy-en-Sullias*, Catalogue d'exposition, Musée des Beaux-Arts d'Orléans, 13 mars-26 août 2007 et
- Musée du site archéologique départementale de Bavay, 15 janv.-15 juin 2008, Paris, Somogy, p. 200-214.
- KIENAST D.**
1996 : *Römische Kaisertabelle: Grundzüge einer römischen Kaiserchronologie*, Darmstadt, Wissenschaftliche Buchgesellschaft, 399 p.
- KRUTA V., LEMAN-DELERIVE G. (DIR.)**
2007 : *Feux des morts, foyers des vivants : les rites et symboles du feu dans les tombes de l'âge du Fer et de l'époque romaine, Actes du XXVII^e colloque international de HALMA-IPEL, UMR 8164 du CNRS, Lille, Université Charles-de-Gaulle-Lille-III (hors série à la Revue du Nord, coll. Art et Archéologie, 11), 279 p.*
- KÜNZL E. (DIR.)**
1993 : *Die Alamannenbeute aus dem Rhein bei Neupotz: Plünderungsgut aus dem römischen Gallien*, Mayence, Verlag des römisch-germanischen Zentralmuseums (coll. *Monographien römisch-germanisches Zentralmuseum Mainz, Forschungsinstitut für Vor- und Frühgeschichte*, 34), 4 vol.
- LA NIECE S.**
1983 : « Niello: an Historical and Technical Survey », *Antiquaries Journal*, 63, p. 279-297.
- LA NIECE S., CRADDOCK P. (DIR.)**
1993 : *Metal Plating and Patination: Cultural, Technical and Historical Developments*, Oxford, Butterworth-Heinemann, 256 p.
- LORIDANT F.**
2009 : « Pratiques et rites funéraires », in LORIDANT F., DERU X. (DIR.), *Bavay : la nécropole gallo-romaine de "La Fache des Prés Aulnoys"*, Lille, Université Charles-de-Gaulle-Lille-III (hors série à la Revue du Nord, coll. Art et Archéologie, 13), p. 97-132.
- LUGINBÜHL T., MONNIER J., MÜHLEMANN Y.**
2004 : « Le mithraeum de la villa d'Orbe-Boscéaz (Suisse) : du mobilier aux rites », in MARTENS M., DE BOE G. (DIR.), *Roman Mithraism: the Evidence of the Small Finds, Papers of the International Conference, Tienen, Belgium, 7-8 Nov. 2001*, Bruxelles, Instituut voor het Archeologisch

Patrimonium et Tirlmont, Museum Het Toreke (coll. Archeologie in Vlaanderen, Monografie, 4), p. 109-133.

MACKINTOSH M.

1997 : « A Lead Danubian Rider Plaque », *Oxford Journal of Archaeology*, 16, 3, p. 363-374.

MARCOLUNGO D.

1983 : « Étude du matériel archéologique découvert dans le temple gallo-romain de Jusleville (Theux) », in BERTHOLET P. (DIR.), « Le temple gallo-romain de Jusleville et l'occupation antique de Theux », *Bulletin de la Société verviétoise d'archéologie et d'histoire*, 63, p. 110-207.

MASSART C.

1990 : « Cuillère gallo-romaine en argent », *Archéo-situla*, 5, p. 6-7.
2000 : « Vaisselle gallo-romaine métallique dans la province de Luxembourg », *Le Pays gaumais*, 54-57 (1993-1996), p. 81-114.
2001 : « Une batterie de pichets de capacité du type Dambach trouvée près du site des Castellains à Fontaine-Valmont et deux pichets de Ciney », *Vie archéologique*, 54^e-57^e années (1993-1996), p. 49-61.

MATHIEU N.

2008 : « L'huissierie », in BAUSIER K., DUHANT G., MARCHANT C. (DIR.), *Boisson d'immortalité : regards sur Pommerœul gallo-romain*, s.l., Service du patrimoine culturel (coll. du Patrimoine culturel de la communauté française, 1), p. 98-106.

MATTINGLY H., CARLSTON R. A. G.

1923-1962 : *Coins of the Roman Empire in the British Museum (BMC)*, Londres, The Trustees of the British Museum, 6 vol.

MATTINGLY H. ET AL.

1923-1367 : *The Roman Imperial Coinage (RIC)*, Londres, Spink, 10 vol.

MEEKS N.

1993 : « Surface Characterization of Tinned Bronze, High-Tin Bronze, Tinned Iron and Arsenical Bronze », in LA NIECE S., CRADDOCK P. (DIR.), *Metal Plating and Patination: Cultural, Technical and Historical Developments*, Oxford, Butterworth-Heinemann, p. 247-275.

NICOLAY J.

2007 : *Armed Batavians: Use and Significance of Weaponry and Horse Gear from Non-Military Contexts in the Rhine Delta (50 BC*

to AD 450), Amsterdam, Amsterdam University Press (coll. Amsterdam Archaeological Studies, 11), 407 p.

PARIDAENS N.

Sous presse : « Une plaquette aux Cavaliers Danubiens découverte à Merbes-le-Château », *Archäologisches Korrespondenzblatt*, 40, 3.

PICON M., BOUCHER S., CONDAMIN J.

1966 : « Recherches techniques sur des bronzes de Gaule romaine », *Gallia*, 24, p. 189-215.

PIRLING R., SIEPEN M.

2006 : *Die Funde aus den römischen Gräbern von Krefeld-Gellep: Katalog der Gräber 6348-6361*, Stuttgart, Franz Steiner Verlag (coll. Germanische Denkmäler der Völkerwanderungszeit, Serie B, Die fränkischen Altertümer des Rheinlandes, 20), 618 p., 107 pl.

POPOVIĆ I.

1991 : « Une image datée des Cavaliers danubiens », *Mélanges de l'École française de Rome*, 103, 1, p. 235-245.
1992 : « Heros Equitans », in *Lexicon Iconographicum Mythologiae Classicae*, VI/1, Zürich, Artemis Verlag, p. 1078-1081.

PRICE J., COTTAM S.

1998 : *Romano-British Glass Vessels: a Handbook*, Walmgate, York, Council for British Archaeology (coll. Practical Handbooks in Archaeology, 14), 234 p.

QUÉREL P., FEUGÈRE M.

2000 : *L'Établissement rural antique de Dury (Somme) et son dépôt de bronzes (III^e s. av. J.-C. IV^e s. apr. J.-C.)*, Lille, Université Charles-de-Gaulle-Lille-III (hors série à la *Revue du Nord*, coll. Art et Archéologie, 6), 193 p.

RAEPSAET-CHARLIER M.-T.

2005 : « L'onomastique des Nerviens », in DESMULLIEZ J., HOËT-VAN CAUWENBERGHE C. (DIR.), *Le Monde romain à travers l'épigraphie : méthodes et pratiques, Actes du XXIV^e colloque international de Lille, 8-10 nov. 2001*, Lille, Université Charles-de-Gaulle-Lille-III, (coll. UL3, Travaux et recherches), p. 95-131.

REY-VODOZ V.

2006 : « Offrandes et rituels votifs dans les sanctuaires de Gaule romaine », in DONDIN-PAYRE M., RAEPSAET-CHARLIER M.-T. (DIR.), *Sanctuaires, pratiques culturelles et territoires civiques dans*

l'Occident romain, Bruxelles, Le Livre Timperman, p. 219-258.

RIHA E., STERN W. B.

1982 : *Die römischen Löffel aus Augst und Kaiseraugst: archäologische und metallanalytische Untersuchungen*, Augst, Amt für Museen und Archäologie des Kantons Basel-Landschaft (coll. Forschungen in Augst, 5), 80 p., 34 pl.

ROBBIOLA L., BLENGINO J.-M., FIAUD C.

1998 : « Morphology and Mechanisms of Formation of Natural Patinas on Archaeological Cu-Sn Alloys », *Corrosion Science*, 40, 12, p. 2083-2111.

ROYMANS N., DERKS T., HEEREN S.

2007 : *Een Bataafse gemeenschap in de wereld van het Romeinse rijk. Opgravingen te Tiel-Passewaaij*, Utrecht, Matrijs, 196 p.

SCHAAD D. (DIR.)

1992 : *Le Trésor d'Eauze : bijoux et monnaies du III^e siècle après J.-C.*, Toulouse, Association pour la promotion du patrimoine archéologique et historique en Midi-Pyrénées, 435 p.

SCHEID J.

1996 : « Pline le Jeune et les sanctuaires d'Italie : observations sur les lettres IV, I, VIII, 8 et IX, 39 », in CHASTAGNOL A., DEMOUGIN S., LEPELLEY C. (DIR.), *Splendidissima civitas : études d'histoire romaine en hommage à François Jacques*, Paris, Publications de la Sorbonne (coll. Histoire ancienne et médiévale, 40), p. 241-258.
2000 : « Réflexions sur la notion de lieu de culte dans les Gaules romaines », in VAN ANDRINGA W. (DIR.), *Archéologie des sanctuaires en Gaule romaine, Actes de la table ronde organisée à l'Université Jean-Monnet, Saint-Étienne*, Publications de l'Université de Saint-Étienne (coll. Centre Jean-Palermo, Mémoires, 22), p. 19-26.
2002 : *La Religion des Romains*, Paris, Armand Colin (coll. Cursus), 176 p.

SCHÖNFELDER M.

2009 : « La découverte de Neupotz dans le Rhin : quelle interprétation ? », *Dossiers de l'archéologie*, 331, p. 42-43.

SCHWINDEN L.

1995 : « Der römische Tempelbezirk von Niedaltdorf/Ihn - Kultzentrum oder Villenheiligtum? », *Trierer Zeitschrift*, 58, p. 511-523.

SENNEQUIER G.

1985 : *Verrerie d'époque romaine : collections des*

musées départementaux de Seine-Maritime, Rouen, Musées départementaux de Seine-Maritime, 213 p.

THIRION M.

1968 : *Les Monnaies d'Élagabale*, Bruxelles et Amsterdam, De Mey et Mevius (coll. Numismatic Pocket, 5), 104 p.

TUDOR C.

1969 : *Corpus Monumentorum Religionis Equitum Danuviorum -I- The Monuments*, Leiden, E. J. Brill (coll. Études préliminaires aux religions orientales dans l'Empire romain, 13).

1976 : *Corpus Monumentorum Religionis Equitum Danuviorum -II- The Analysis and Interpretation of the Monuments*, Leiden, E. J. Brill (coll. Études préliminaires aux religions orientales dans l'Empire romain, 13).

TURCAN R.

2004 (3^e éd.) : *Les Cultes orientaux dans le monde romain*, Paris, Les Belles Lettres (coll. Histoire), 397 p., 24 pl.

VAN HEESCH J.

1998 : *De muntcirculatie tijdens de Romeinse tijd in het Noordwesten van Gallia Belgica: de civitates van de Nerviiërs en de Menapiërs (ca. 50 v.C.-450 n.C.)*, Bruxelles, Koninklijke Musea voor Kunst en Geschiedenis, 351 p.

VANDERHOEVEN M.

1962 : *De Romeinse Glasverzameling in het provinciaal Gallo-Romeins Museum*, Tongres, Provinciaal Gallo-Romeins Museum (coll. Publicaties van het Provinciaal Gallo-Romeins Museum te Tongeren, 2), 74 p., 11 pl.

VANVINCKENROYE W.

1984 : *De Romeinse zuidwest-begraafplaats van Tongeren*, Tongres, Provinciaal Gallo-Romeins Museum (coll. Publicaties van het Provinciaal Gallo-Romeins Museum te Tongeren, 29, 2), 244 p., 128 pl.

WELTER J.-M., GUIBELLINI R.

2004 : « How was Roman Bronzeware Manufactured », in LEHOËRFF A. (DIR.), *L'Artisanat métallurgique dans les sociétés anciennes en Méditerranée occidentale, Actes du colloque de Ravello, 4-6 mai 2000*, Rome, École française de Rome (coll. Bibliothèques des Écoles françaises d'Athènes et de Rome, 332), p. 287-300.

WITTEYER M.

2004 : *Das Heiligtum für Isis und Mater Magna*, Mayence, Philipp von Zabern (coll. Texte und Bilder), 66 p.